

ccim' **mag**

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES

MENSUEL N° 03
MARS 2013
ÉDITION LIÈGE -
VERVIERS - NAMUR

L'invité
Marc Fabry
(Schreiber)
La bâche qui rit

Dossier

GREEN SOLUTIONS

www.ccimag.be

Source d'évolution

groupequip.be

ÉQUIP
source humaine

intérim / recrutement et sélection / outplacement / consultance

Édito



Levons notre vert au printemps!

Mars, c'est le mois du printemps. Une saison où la nature renaît et où le vert reprend la main.

Un moment idéalement choisi donc pour consacrer notre dossier aux « green solutions ». L'occasion d'aborder l'évolution des métiers et la naissance des emplois verts, l'éco-mobilité en entreprise ou encore le secteur de l'éco-construction.

Toujours aussi verte malgré ses 198 printemps, l'entreprise Schreiber dirigée par Marc Fabry, notre invité du mois, est active dans la fabrication et la location de bâches et chapiteaux. En parcourant notre article, vous découvrirez un homme dont le franc-parler est à l'image de son goût d'entreprendre.

Enfin, variation autour d'un même thème, mais le verre, cette fois. Nous aurons le plaisir de vous faire revivre en images deux événements particulièrement réussis. Le premier, un cocktail de nouvel an orchestré avec originalité et créativité dans le show-room des Ets. Pauly-Andrienne à Verviers. Le second, une remarquable édition de MADE IN à Awans, dans les bâtiments de l'entreprise Elneo. Les éditions MADE IN se suivent mais ne se ressemblent pas pour autant. La prochaine fera d'ailleurs sa joyeuse entrée en terres namuroises. Nous nous en réjouissons déjà tous!

Excellente lecture!

ALEXANDRE GROSJEAN, PRÉSIDENT CCI LIÈGE-VERVIERS
JEAN-CHRISTOPHE WEICKER, PRÉSIDENT CCI NAMUR

“ En parcourant notre article, vous découvrirez un homme dont le franc-parler est à l'image de son goût d'entreprendre.

Siège de Liège

Liege Airport
Bâtiment B50 (1^{er} étage) - 4460 Grâce-Hollogne
Tél.: 04/341.91.91 - Fax: 04/343.92.67

Siège de Namur

Chaussée de Marche 935A - 5100 Namur
Tél.: 081/32.05.50 - Fax: 081/32.05.59
info@ccilvn.be - www.ccilvn.be

Présidents

Alexandre Grosjean
Jean-Christophe Weicker



Le magazine des Entreprises
ISSN-0776-3344
www.ccmag.be

Éditeur responsable

Thierry Streef
Liege Airport - Bâtiment B50 - 4460 Grâce-Hollogne

Flashez ce code sur votre Smartphone



et accédez à nos dernières news sur ccimag.be

Chef d'édition

Céline Léonard
Tél. 04/341.91.64 - cl@ccilvn.be

Publicité

Solange Nys
Tél. 04/341.91.67 - solange@ccimag.be

Journalistes

Alain Braibant, Stéphanie Heffinck, Céline Léonard, Jacqueline Remits, Manu Yvens, VDA

Dossier

Stéphanie Heffinck et Céline Léonard

Abonnements

Françoise Bonmariage
Tél. 04/341.91.72 - fb@ccilvn.be

Collaborations CCI

Gilles Foret, Alexandre Grosjean, Sonia Henkinet, Céline Kuetgens Et Jean-Christophe Weicker

Photos

Jean-Claude Dessart et Stephan Kerff

Impression

Imprimerie Chauveheid

Maquette et mise en page

Mwp Communication - www.mwp.be

Toute reproduction totale ou partielle est strictement réservée à l'éditeur
© CCI mag'

Portraits

Escapade

Dans le milieu de la chaussure, la famille Collard est une véritable institution. Aujourd'hui installée sous l'enseigne Escapade, l'héritière de René Collard revient sur cette épopée liégeoise loin d'être achevée.

11

Tilman

Depuis plus de 60 ans, la société Tilman est spécialisée en phytothérapie et dans les médicaments à base de plantes. Tout en empruntant le chemin de la croissance, elle se montre sensible au développement durable.

13

Garsou-Angenot

Active dans le secteur du transport et de la logistique, la société Garsou-Angenot est aujourd'hui dirigée par la 5ème génération. Celle-ci entend bien apporter sa pierre à l'édifice en concrétisant un projet de déménagement aux Plénesses.

47

JVP - Night and Day

60 points de vente répartis sur toute la Wallonie, un chiffre d'affaires de 85 millions d'euros et 300 personnes occupées : tels sont les chiffres impressionnants de JVP - Night and Day, une société à découvrir !

49

Les Cours

Encore un défi pour le Traiteur Les Cours qui, depuis ce mois de février, est le nouveau gestionnaire du restaurant du Moulin du Val Dieu. Un cadre entièrement rénové où s'exprimera le concept de Bistronomie.

51

Manufacture d'orgues Schumacher

Depuis plus de 50 ans, la passion de l'orgue coule dans les veines de la famille Schumacher. Dirigée par un patron historien d'art, musicologue et organiste, elle ne connaît pas la crise.

53

Atelier de l'Avenir

Filiale des Ateliers du Monceau, cette PME s'est lancée dans la production de modules pour la construction de maisons évolutives en bois. Elle ambitionne d'occuper plus de 120 personnes d'ici 10 ans.

55

L'invité

Marc Fabry Schreiber

4

Né dans une famille d'entrepreneurs, Marc Fabry porte le métier de chef d'entreprise comme une seconde peau. Depuis 10 ans, il tient haut levé l'étendard de la (presque) bicentenaire société Schreiber. Portrait d'un homme entier et passionné.



B. Collard & A. Vanherck (Escapade)



J.-N. Tilman (Tilman)



C. Capelle (Garsou-Angenot)



JVP - Night and Day



Moulin du Val Dieu



G. Schumacher (Manu. d'orgues)



A. Klinkenbergh (At. de l'Avenir)

Autour de ...

Job In Meca

8

Revaloriser les métiers techniques ? Une idée rabâchée depuis des années. Aspirant à passer du discours à l'action, le projet Job In Meca s'apparente à un pas vers un véritable enseignement en alternance.



Honest Talk

Anne-Sophie Charle

32

En 2015, Mons portera le titre envié de Capitale européenne de la Culture. Coordinatrice de la Fondation Mons 2015, Anne-Sophie Charle lève le voile sur l'état d'avancement du projet et nous confie espérer que le secteur privé s'y implique largement.



© Van Haezen Nicolas



Dossier

Green solutions

Le vert : une couleur avec laquelle les entreprises doivent plus que jamais composer. Entre innovations technologiques et évolution des métiers, zoom sur une couleur qui n'a pas fini de vous étonner.



Q de Crayencour (BtoBgreen)



Mickaël Taelman

Clusters et pôle de compétitivité :

plus de poids pour les entreprises vertes.

16



X. Bonjean (Enercogen)

La révolution verte est en marche

les emplois verts

19



Ann Goossens (Electrabel)

Eco-construction :

la réaction d'un secteur pointé du doigt.

21



Cogénération :

une technologie qui n'est pas réservée à la grande industrie.

23

Véhicules verts :

un marché qui attend son heure.

25

L'Economie en images

Pastificio Della Mamma

Depuis 30 ans, la société Pastificio Della Mamma exporte ses pâtes aux quatre coins du Benelux. De la semoule et des œufs naissent des lasagnes, spaghettis, cannellonis et autres pennes. Un reportage qui fleure bon l'Italie et ses parfums culinaires.



CCI Events

Après le succès rencontré lors de ses 3 premières éditions, MADE IN se déplaçait dans la commune d'Awans. Retour en images sur cette soirée ainsi que sur le traditionnel Cocktail annuel des Membres de l'arrondissement de Verviers.



JL Bouhy (Elneo)

En bref

L'actualité du chef d'entreprise

Au programme de cette édition : les nouvelles prescriptions minimales de sécurité des installations électriques, la loi contre le harcèlement au travail renforcée, la fin du dispositif APE marchand ... et bien d'autres infos encore !

Boîte à outils

Le design : aides et programmes spécifiques



S. Deleuze

Pour Sophie Deleuze (CEEI Héraclès), le design est un facteur essentiel de différenciation des produits et services.

Sauvegarder sa réputation sur le web

Extraordinaire outil de communication, le web peut, en quelques frappes de clavier, défilier une réputation qu'une entreprise aura mis des années à tisser. Comment s'en prémunir ? Comment réagir ? Réponse avec un avocat spécialiste en droit des TIC.



J-F Herrotte, avocat

Energie

Au travers de sa nouvelle gamme d'événements Energia, la CCI entend mettre en avant des success stories liégeoises en matière d'efficacité énergétique. Présentation d'un concept qui ne manquera pas de vous séduire...



90 ans
toujours jeune ...


SCHREIBER
Fabricant de BÂCHES & STRUCTURES
SINCE 1815
www.schreiber.be

Marc Fabry

**LA BÂCHE
QUI RIT...**

Le virus entrepreneurial, Marc Fabry l'a dans le sang. Adolescent déjà, il passe ses vacances au sein de la société de transports fondée par son père et son oncle. « *Avoir des projets, relever des défis, se bouger, exporter... Tout cela me faisait rêver* », confie-t-il. Aussi, sa majorité à peine fêtée, le jeune homme rejoint les rangs de l'entreprise familiale. Cette dernière emploie alors 4 collaborateurs. « *J'avais beau n'avoir aucune expérience, je fourmillais d'idées pour la développer. Chose à laquelle je me suis attelé durant 20 années.* » Un conflit entre associés mettra malheureusement fin à cette belle épopée et contraindra Marc Fabry à quitter la société. « *Elle comptait alors 40 collaborateurs. Malgré la déception et l'amertume, je suis parti avec la satisfaction du devoir accompli.* »

La rupture consommée, notre entrepreneur décide de se lancer dans une carrière d'interim manager. Il travaille alors pour le compte de diverses PME. « *Un travail intéressant et confortable... mais bien moins palpitant que celui de chef d'entreprise!* » Aussi, lorsqu'il apprend que les héritiers de la société Schreiber souhaitent la transmettre, sa fibre entrepreneuriale ne fait qu'un tour. C'est ainsi qu'en 2003, il prend les rênes de cette entreprise de 35 collaborateurs active dans le secteur de la bâche et de la toile. « *Une belle société restée jusqu'alors beaucoup trop discrète. Mes prédécesseurs rechignaient ainsi à communiquer sur le fait qu'elle existait depuis 1815 car ils craignaient que cela lui donne un caractère désuet. J'ai fait de cette ancienneté un gage de fiabilité.* » Convaincu du potentiel que recèle l'entreprise, Marc Fabry va l'emmenner sur des sentiers jusqu'alors inexplorés. De nouveaux produits sont ainsi développés (la location de chapiteaux notamment) tandis que se développent les voies de l'international. « *Nous étions jusqu'alors leader en Wallonie, un marché bien trop exigü.* » Dix ans plus tard, Marc Fabry ne peut que se féliciter du développement rencontré par sa société. Toujours aussi passionné, nul doute qu'il n'est pas prêt de laisser s'éteindre le brasier.

Coup de Génie

« Sans que l'on puisse parler de coup de génie, mon expérience de chef d'entreprise m'a enseigné des recettes propices à la réussite d'une société.

La première d'entre elles est de toujours miser sur le capital humain. Je ne tiens pas à entrer dans une logique où l'on vise à comprimer au maximum les coûts en recrutant une main-d'œuvre étrangère peu formée contrainte de travailler dans des conditions pénibles. La recherche du profit à tout crin, ce n'est pas pour moi. Je tiens à ce que mes collaborateurs évoluent dans un cadre agréable et soient chez eux tous les soirs à une heure raisonnable. Par ce biais, je peux les motiver et les fidéliser et ainsi produire avec eux un travail de qualité dont le profit découlera tout naturellement.

Autre recette : ne pas laisser passer les opportunités. À titre d'exemple, nous avons été contactés voici quelques années par le parc de Disneyland Paris. Ils avaient besoin d'un chapiteau de toute urgence. Après nous être démenés, j'ai moi-même livré le matériel quelques jours plus tard. Cela nous a demandé énormément d'énergie mais nous sommes depuis lors devenus partenaires, en attestent les importantes commandes en cours de livraison et montage pour une nouvelle attraction. Leur nom sur notre carte de visite nous a ouvert de nombreuses portes en France.

Gérer les opportunités, c'est aussi sentir son marché : détecter les secteurs à forte potentialité mais aussi condamner ceux générant trop peu de rentrées. C'est au manager de prendre ses orientations même si certains choix peuvent s'avérer difficiles.

Enfin, on m'a appris que la recette du succès tenait en 3 lettres : TTC, Travail, Talent et Chance. S'il l'un vous manque, vous n'y arriverez pas. »



Le groupe Schreiber c'est :

- ▶ 4 sociétés actives dans le secteur de la bâche et de la toile (fabrication et location)
- ▶ 7 millions de chiffre d'affaires (2012) sur 3 sites d'exploitation
- ▶ 198 années d'existence
- ▶ 300.000m² de toile PVC par an/100 tonnes d'aluminium
- ▶ 60 collaborateurs
- ▶ Des clients et des références aux 4 coins de l'Europe, de l'Afrique, des USA, du Japon
- ▶ 300 chapiteaux fabriqués par an et autant mis en location, 1000 véhicules bâchés par an
- ▶ Une flotte de 40 véhicules dont 15 semi-remorques

SON MARDI TYPE Rate son train, consulte sa messagerie professionnelle sur son téléphone + Modifie des graphiques Excel en temps réel avec ses collègues + Intègre les données de Bruxelles + Dernier feed-back avec Bruxelles, Anvers et Liège en vidéoconférence + Partage le lien vers le document final depuis un café + Poste un rappel sur le fil d'actualités de l'entreprise

100 % Florence



TOUT VOTRE TRAVAIL DANS LE CLOUD

Vidéoconférence HD / Messagerie professionnelle /
Gestion IT simplifiée / Chat entre collègues / Accès à
vos documents partout / Office au complet

Office 365 va révolutionner le travail. Découvrez-le
sur Office365.com



Scannez le code-barres
pour découvrir toutes les
possibilités d'Office 365.

Téléchargez gratuitement
l'application sur
<http://gettag.mobi>

WiFi, connexion Internet ou forfait d'échange de données requis (des frais peuvent être appliqués).
Vous devez disposer d'un appareil supportant la HD.

 Office 365



BIO EXPRESS

- ▶ Né le 14 février 1962 à Verviers
- ▶ **1980** : décroche son diplôme d'humanités option commerce et langues modernes à l'Institut Saint-Michel de Verviers
- ▶ **1980** : intègre l'entreprise familiale Transports Fabry
- ▶ **2000** : quitte les Transports Fabry et se lance dans une carrière d'interim manager
- ▶ **2003** : fait l'acquisition de la société Schreiber
- ▶ Marié, père de 4 garçons

DU TAC AU TAC

▶ Entrepreneur repreneur : un parcours ardu?

« Il n'est pas facile de se glisser dans les chaussettes de quelqu'un d'autre. Lorsque l'on reprend une entreprise, on doit composer avec les éléments mis place par son prédécesseur. Si cette situation est parfois contraignante, elle peut également s'avérer avantageuse car certaines choses auront été mieux pensées, mieux structurées que si vous ne les aviez vous-même imaginées. »

▶ Sur ce parcours, quel est le plus grand danger guettant le repreneur?

« Le temps. C'est une utopie de croire que l'on va débarquer dans une entreprise et tout révolutionner. Avant de prendre de grandes décisions, il faut attendre une année au moins. C'est le temps nécessaire pour appréhender tous les rouages d'une PME. »

▶ Diriez-vous que vous avez fait un parcours sans faute?

« Ce serait présomptueux. Après 10 années passées à la tête de cette société, je dresse toutefois un bilan positif. Nous avons relevé beaucoup de challenges. Certes, il y aurait pu y en avoir davantage mais il ne sert à rien de verser dans l'excès au risque sinon d'être un manager fonçant seul devant sur son cheval blanc sans que ses équipes ne le suivent. »

Coup de gueule

« J'en ai plein (rires). En tant que grand défenseur de la liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux/Beaufays, je voudrais exprimer mon ras-le-bol par rapport à ce dossier aujourd'hui au point mort. Des mesquineries politiques freinent son avancée pénalisant de la sorte les entreprises de la région de Verviers mais aussi de la Rhur ainsi que probablement le développement du Trilogiport. Ce serait un si beau projet pour notre province qui a besoin de s'inscrire dans une dynamique de grands travaux. D'après un sondage réalisé par le MET, 80 % des personnes interrogées sont favorables au projet. Autre sujet, autre coup de gueule : je ne supporte pas quand un entrepreneur dit qu'il refuse en permanence du travail. Une société est faite pour se développer... Bon allez, je vais m'arrêter là sinon on en a pour plusieurs heures. »

Coup de cœur

« J'ai beaucoup de respect pour les gens qui travaillent dur, se lèvent tôt, ont à cœur de livrer un travail de qualité. Je pense à certains chefs d'entreprise mais aussi à des travailleurs de l'ombre tels que des boulangers. Ces derniers mobilisent leur énergie et renoncent un peu à leur confort pour autre chose que l'aspect strictement pécuniaire. Ils ont un esprit altruiste et se bougent pour la collectivité. J'aime ça ! »

SCHREIBER

Chaussée de Liège 52 - 4710 Lontzen
Tél. 087/88.33.66 - www.schreiber.be

JOB IN MECA: VERS TECHNIQUE EN

- ▶ Une expérience inédite pour des élèves de 5^e et 6^e année technique
- ▶ Trois jours par semaine d'immersion en entreprise
- ▶ Un pas, peut-être, vers un véritable enseignement en alternance

ALAIN BRAIBANT

On le dit et on le répète depuis des années : il faut absolument revaloriser les études et les métiers techniques. Non seulement pour désengorger l'enseignement général mais, surtout, pour former des techniciens qualifiés en nombre suffisant et permettre à notre industrie de survivre, comme le disait récemment dans cette revue Jean-François Héris, président de l'UWE.

Trois jours par semaine en entreprise

C'est dans cet esprit qu'est née une initiative réunissant quatre partenaires, le cabinet de la ministre de l'enseignement obligatoire, l'Athénée de Soumagne, l'AIHE (Association des Industries de Herstal et environs, 300 membres) et le Fonds paritaire de l'Industrie

Technologique (IFP). Depuis le début de l'année scolaire 2012-2013, 27 élèves de 5^e et 6^e années de la section techniciens en usinage vivent une expérience totalement inédite : trois jours par semaine d'immersion en entreprise et deux jours de cours à l'Athénée. Un pas, peut-être, vers un véritable enseignement en alternance qui a démontré toute son efficacité en Allemagne, le pays industriel européen le plus développé.

L'AIHE sur le pont

Dix-neuf sociétés membres de l'AIHE et actives dans le secteur de la mécanique, ont accepté de relever le défi(*). Comme l'affirme le président de l'AIHE, Thierry Jottard, « *cela doit satisfaire tous ceux qui « enragent » de voir l'enseignement qualifiant ne pas être*



Jean-Paul Sojic (responsable de la commission enseignement de l'AIHE et patron de la PME Sojic et fils) aux côtés de ses deux stagiaires



Alexandre Petit (stagiaire) vient trois fois par semaine depuis Verviers

considéré à sa juste valeur et reconnu pour son apport vital à l'économie du pays ». La ministre Marie-Dominique Simonet se réjouit pour sa part de « l'implication des partenaires qui ont osé sortir des sentiers battus et de cette mobilisation positive qui nous sort des clichés habituels et fatalistes sur le manque de qualité des filières de formation, les pénuries en devenir et le désinvestissement des jeunes. »

Car, apparemment, ça marche si l'on en croit Jean-Paul Sojic, responsable de la commission enseignement de l'AIHE. « *Après quatre*



UN ENSEIGNEMENT ALTERNANCE

mois et demi, nous pouvons nous montrer satisfaits vu l'engouement rencontré par notre projet dans la plupart des entreprises participantes, plusieurs d'entre elles ne voulant même plus entendre parler d'autres formes de stages ! En ce qui concerne les



stagiaires, leur intégration au monde du travail s'est déroulée sans problème, plus vite pour certains, un peu moins pour d'autres, en général les plus jeunes. Un seul élève s'est rendu compte que le métier ne lui conviendrait pas et a changé d'option, ce qui est positif aussi car il est inutile de perdre deux années d'études pour ensuite se rendre au travail avec des pieds de plomb ! »

Mécanique de précision

Jean-Paul Sojic parle en connaissance de cause puisqu'il accueille deux stagiaires

dans sa PME, Sojic et fils, située à Wandre et spécialisée en mécanique de précision. « Mon père, d'origine croate, est arrivé en Belgique en 1927 et a créé sa petite société en 1958 à Grivegnée. Nous faisons du tournage, du fraisage et de la « mécano soudure ». Un de nos gros clients, c'est évidemment la sidérurgie mais depuis une dizaine d'années, sentant venir le vent, nous nous sommes réorientés vers le secteur électrique et le génie civil. Parmi nos clients, nous comptons Eurodiesel, fabricant d'accumulateurs électriques à Grâce-Hollogne, Bauer, une société de Munich qui fabrique des machines de forage, ou encore Franki pour qui nous produisons des accouplements pour mèche de forage. Nous sommes à Wandre depuis 2007 dans des locaux plus vastes. Au départ, il y avait deux ouvriers. Aujourd'hui, nous sommes une dizaine. »

Mieux qu'à l'école !

C'est dans ce contexte d'une petite entreprise à l'ambiance demeurée familiale que deux stagiaires peaufinent leur formation sur le terrain : Tomy Harbacz, 21 ans, et Alexandre Petit, 19 ans qui ne sont pas là pour balayer l'atelier mais pour participer réellement au processus de production. « C'est une expérience très positive », raconte Tomy. « À l'école, on a reçu les bases mais ici, on apprend tous les jours, et beaucoup plus vite. C'est beaucoup plus approfondi et au niveau de l'ambiance de travail, c'est impeccable ! » Propos confirmés par Alexandre qui ne s'était pas bien adapté dans une première entreprise et qui a rejoint son camarade en janvier. « Depuis que je suis arrivé ici, tout va très bien. J'habite à Verviers, je viens à Soumagne comme si j'allais à l'école et de là, je profite de la voiture de Tomy pour venir au travail. » Les horaires sont différents de ceux de l'enseignement, il faut se lever plus tôt car la journée de travail commence à 7h30 pour se terminer à 16h avec une pause de trente minutes à midi, « une demande du personnel pour pouvoir terminer plus tôt », précise Jean-Paul Sojic.



Tomy Harbacz (stagiaire) : « Ici, on apprend tous les jours, et beaucoup plus vite. »

Vers un emploi

Cela signifie-t-il que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ? « C'est la première année, il y a forcément des améliorations à apporter, poursuit Jean-Paul Sojic. Je pense notamment qu'il faut intensifier les contacts avec les professeurs. C'est un des points sur lequel devra se pencher le comité de pilotage composé d'un représentant du cabinet de la ministre, du coach engagé par l'IFP, de la préfète de l'athénée et de l'AIHE. Et puis, il y a toujours au début le risque d'erreurs, de rater une pièce mais aux entreprises sceptiques quant au manque de connaissance, des plus jeunes notamment, je leur réponds que lorsqu'on donne à un artiste un bloc de pierre ou un morceau d'argile, cela ne ressemble à rien mais, une fois façonné, tout le monde s'arrache son travail. Nous, les chefs d'entreprise, soyons ces artistes et formons ces jeunes que tout le monde s'arrachera sur le marché du travail ! » Un optimisme qui n'est pas que de circonstance : chez Sojic et fils, on envisage sérieusement l'engagement d'au moins un des deux stagiaires.

(*) Une expérience similaire est menée en Région bruxelloise avec une école technique (Don Bosco à Woluwe) et une seule entreprise, Audi à Forest, qui accueille l'ensemble des élèves stagiaires.



meet in
liege

au
STANDARD
de LIÈGE



JEUDI 6 JUIN 2013 de 14 à 20h
SUR LA PELOUSE DU STANDARD
CONTACT : CHRISTOPHE MAUSEN - 0496 55 92 52





[Chaussures Escapade]

BON PIED, BON ŒIL

Depuis près de 125 ans, la famille Collard se passionne pour le monde de la chaussure. Au fil des décennies, les enseignes se sont multipliées faisant de la société familiale une véritable référence dans son domaine. Héritière de cette dynastie, Brigitte Collard nous ouvre les portes de son entreprise.

CÉLINE LÉONARD

Au commencement...

L'épopée de la famille Collard débute à Jemeppe. C'est dans cette commune du bassin sidérurgique liégeois que René Collard fonde, en 1890, son magasin où hommes, femmes et enfants viennent se chausser. Malgré un succès constant, il faudra attendre près d'un siècle (99 ans exactement) pour qu'un deuxième établissement voit le jour. « *J'ai depuis lors un peu accéléré la cadence avec l'ouverture de 4 nouvelles enseignes au cours des 15 dernières années,* souligne Brigitte Collard qui dirige désormais l'entreprise familiale aux côtés de son mari Alain Vanherck. *Pour chacune d'entre elles, je me suis dit que c'était la dernière. In fine, je me suis laissée convaincre, de manière instinctive, par d'autres lieux dans lesquels je décelais un certain potentiel.* »

Toujours en périphérie

Jamais en centre-ville, ainsi pourrait se résumer la politique de la famille Collard en matière d'implantation. « *En effet, mon mari et moi sommes convaincus que l'avenir de commerces tels que les nôtres ne se joue pas dans les centres urbains,* poursuit Brigitte Collard. *Ceux-ci doivent rester prisés par les boutiques spécialisées. Opter pour des emplacements en périphérie nous a toujours permis d'acquérir de grands espaces que nous n'aurions pu nous offrir ailleurs. Grâce aux superficies dont nous disposons, nous avons la possibilité de proposer à notre clientèle une offre aussi complète que possible.* »

Enfant de la balle

Fille unique, Brigitte Collard a grandi au rythme de l'entreprise familiale. Outre la gestion inhérente à une telle société, elle s'implique aujourd'hui activement dans tout le processus de création. « *Nous avons développé notre propre label de chaussures : Cypres. Avec d'autres collègues indépendants belges travaillant également dans le monde de la chaussure, nous concevons des modèles propres au marché belge. Ces derniers sont pensés en Belgique puis fabriqués en Italie.*

Ce processus créatif est une ouverture de tous les instants. Panneaux publicitaires, photos, accessoires, papier peint... : tout peut être source d'inspiration. »

Cap sur Mouscron

Bien qu'évoluant dans un marché affecté par la crise, les chaussures René Collard se portent bien. « *Nous avons adapté notre offre de manière à ce qu'elle corresponde aux besoins*

nouveaux de la clientèle. Nous avons également développé une gamme maroquinerie qui rencontre un certain succès. » Preuve de cette bonne santé, une nouvelle enseigne verra prochainement le jour à Mouscron. « *Ce sera notre premier établissement en dehors de la province de Liège. À nouveau, je me suis laissé guider par mon instinct...* » Gageons donc qu'en cette année 2013 le public hennuyer trouve à son tour chaussure à son pied !



Les dirigeants d'Escapade :
Brigitte Collard et son époux Alain Vanherck

EN QUELQUES DATES :

- ▶ **1890** : ouverture d'un magasin pour adultes et enfants à Jemeppe
- ▶ **1989** : transfert du département Enfants dans un autre établissement de Jemeppe
- ▶ **1996** : ouverture d'un magasin René Collard Adultes dans la galerie de Belle-Ile
- ▶ **1999** : ouverture d'un magasin Espace Jeune dans la galerie de Belle-Ile
- ▶ **2002** : ouverture d'un concept-store Escapade à Neupré
- ▶ **2007** : ouverture d'un concept-store Escapade à Hognoul
- ▶ **2009** : uniformisation des enseignes sous le nom « ESCAPADE, La chaussure par René Collard »
- ▶ **2010** : ouverture d'un magasin Tamaris dans la galerie de Belle-ile.
- ▶ **2013** : ouverture d'un magasin à Mouscron

ESCAPADE, LA CHAUSSURE PAR RENÉ COLLARD

Rue Grand Vinâve 17-19 - 4101 Jemeppe - www.escapade-chaussures.be



Christian Paquay
(gérant de Formalia)



Christophe Naa
(Administrateur
du groupe Equip')

Partenariat

Formalia et Equip'Consult allient leurs forces

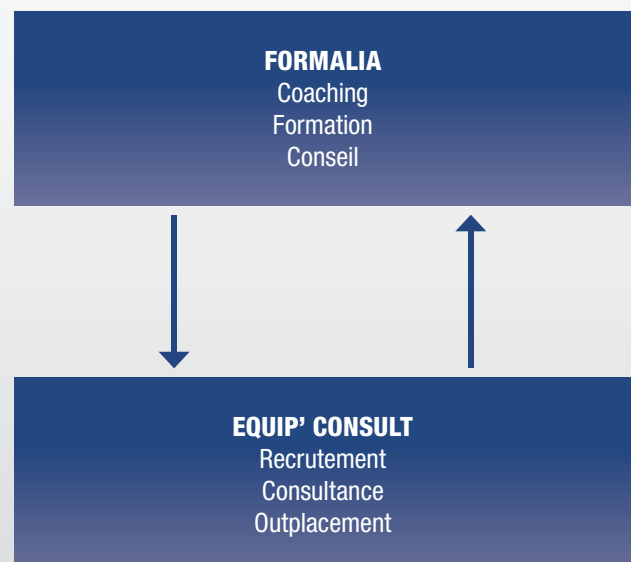
Comment trouver le bon candidat ? Comment former mon personnel ? Comment motiver mes talents ? Comment aider le personnel sortant ? Autant de questions auxquelles un dirigeant d'entreprise est quotidiennement confronté. Afin de proposer un service RH « complet » apte à répondre à toutes ces interrogations, Formalia et Equip' Consult ont décidé d'allier leurs compétences...

Formalia est une société active depuis plus de 20 ans dans les domaines du coaching, de la formation et du conseil. Département du groupe Equip', Equip'Consult est pour sa part spécialisé dans l'outplacement, la consultance, le recrutement et la sélection.

Voici quelques semaines, les deux entreprises ont décidé d'allier leurs forces et leurs expériences pour proposer aux entreprises un service RH complet. « Nos équipes avaient l'une et l'autre un sentiment d'inachevé lorsqu'au cours d'une mission, un client formulait une demande RH sortant de notre cercle de compétences, explique Claude François, chargée de relations chez Formalia. Dans ce cadre, il nous a paru opportun d'initier ce partenariat afin d'orienter notre client vers un partenaire en qui nous avons confiance et partageant les mêmes valeurs que les nôtres. »

Dans la pratique, la formule recèle nombre d'avantages pour le client. « Au départ d'un point de contact unique, ce dernier pourra satisfaire la quasi-totalité de ses besoins en ressources humaines, souligne Fabienne Beusinne, responsable du département Equip' Consult. Si ses besoins évoluent, il ne sera pas contraint de réexpliquer sa situation grâce à la communication constante établie entre Equip' et Formalia. Enfin, ce partenariat est également pour lui l'occasion de profiter d'une expertise étendue. »

6 compétences réunies, 1 seul contact pour vos besoins RH



Envie d'en savoir plus ?

Equip' Consult: 0477/78.33.31 - consult@groupequip.be - www.equip-consult.be

Formalia: 04/374.92.74 - info@formalia.be - www.formalia.be

[Tilman]

DOPÉE AUX PLANTES ET SENSIBLE AUX BONNES CAUSES

- ▶ Spécialisée en phytothérapie et dans les médicaments à base de plantes depuis plus de 60 ans
- ▶ En croissance constante: 17,5 millions d'euros en 2012, dont 24 % à l'export, et plus de 100 personnes occupées
- ▶ Investit en R&D et soutient Action Damien

JACQUELINE REMITS



Jean-Noël Tilman (Administrateur délégué):
« Nous exportons à 80%
sur le pourtour méditerranéen. »

Installée à Baillonville près de Durbuy, aux confins des provinces de Namur et du Luxembourg, la société Tilman est spécialisée en phytothérapie. Elle se distingue de ses concurrentes par son statut de laboratoire pharmaceutique et une ambition stratégique de privilégier les médicaments à base de plantes. Sa croissance d'année en année la conforte de poursuivre dans cette voie. « Aujourd'hui, nous réalisons 55 % de notre chiffre d'affaires avec des médicaments enregistrés », commence Jean-Noël Tilman, Administrateur délégué de Tilman. La société est typiquement une PME familiale. Le père de Jean-Noël, pharmacien à Durbuy, avait formulé une première tisane, puis d'autres, et a fondé la société à la fin des années 1940. Jusqu'au milieu des années 1980, la gamme des produits ne comprend que ces tisanes. Quand Jean-Noël, pharmacien d'industrie, reprend la direction de l'entreprise en 1984, il

lance le développement de nouveaux produits et étend les activités. « Quand je suis arrivé, le chiffre d'affaires était de 400 000 euros avec 6 personnes occupées. En 2008, il était de 10,6 millions d'euros, en 2011, de 15 millions. En 2012, nous arrivons à 17,5 millions d'euros et nous employons plus de 100 personnes. » Les perspectives pour 2013? « Ma conviction est que l'on est dans un environnement touché par une crise profonde, pas seulement économique et financière, mais globale, climatique et sociale. Au sein de l'entreprise, nous sommes sensibles au développement durable, l'un des facteurs qui nous donne de l'optimisme. Je pense que 2013 sera une bonne année et les suivantes aussi parce que nous sommes bien positionnés. Les médicaments nous différencient de quasiment tous nos concurrents. Ces produits vont contribuer à notre croissance. Depuis une dizaine d'années, nous développons également une

gamme de tisanes d'infusion bio qui affiche une croissance de 25 % l'an en moyenne. »

Investissements et export

Tilman développe sa présence à l'international. L'exportation représente environ 24 % du chiffre d'affaires. « L'export prend de plus en plus d'importance. Nos principaux marchés sont l'Algérie, le Maroc et Chypre. Nous exportons à 80 % sur le pourtour du bassin méditerranéen. Et puis les pays du Moyen-Orient, l'Arabie Saoudite, et des pays européens. Nous pouvons encore intensifier notre présence, notamment en France et aux Pays-Bas. A ce jour, une trentaine de pays distribuent des produits fabriqués par Tilman, tant sous marque propre qu'en private label. » L'un des rares labos en Belgique à réaliser de la phytothérapie sous le statut de médicaments, Tilman investit chaque année 4 % de son chiffre d'affaires dans son parc machines. « Nous investissons actuellement 2,5 millions d'euros dans l'aménagement de notre bâtiment pour accueillir une ligne de production de sirops. De même, nous continuons à maintenir un taux élevé d'investissements dans la R&D, soit environ 750 000 euros par an. Nous n'avons fermé aucun robot. Au contraire, nous les avons ouverts encore plus à fond. Je suis content d'avoir fait ce choix: la R&D assure notre avenir. » Il en va de même de la position sociétale et environnementale de l'entreprise. Depuis plusieurs années, Tilman soutient Action Damien. Au Burkina Faso, la société a co-investi dans une usine de médicaments à base de plantes à destination locale. Au Congo, elle développe également un partenariat. Cinq centimes d'euros sur chaque boîte de la tisane Biolys vendue sont reversés à l'ONG. « Depuis que nous avons entamé ce partenariat en 2008, nous avons dépassé les 130 000 euros. Nous n'avons pas l'intention d'arrêter. »

BALTEAU SA

Zoning Industriel 15
5377 Baillonville
Tél. 084/320 360
www.tilman.be



**IMPRIMERIE
NUANCE 4**

Imprimerie verte par l'excellence

Respecter l'environnement ? Au sein de l'imprimerie Nuance 4, ce n'est pas une question de mode mais une véritable philosophie. Portée par les valeurs de son créateur, Yves Egon, la société namuroise s'est, depuis 23 ans, engagée sur la voie de l'excellence environnementale. Un domaine où elle entend bien rester pionnière.

Du vert à chaque niveau

Inscrites dans les gènes de l'entreprise, les aspirations écologiques de Nuance 4 se traduisent à tous les échelons de la PME :

- Le matériel utilisé répond aux dernières exigences en matière d'économie d'énergie et permet de restreindre significativement l'usage de solvants et la gâche papier.
- Les plaques offset (clichés) sont produites par un système fonctionnant totalement sans chimie. Une première en Wallonie au moment de l'installation !
- Chiffons usagés, boîtes d'encre, bidons vides... : tous ces déchets sont triés et valorisés. Les chutes de papier sont recyclées à 100 % et repartent dans le circuit papetier.
- Le catalogue de la société se compose essentiellement, de produits en papier recyclé et/ou répondant à la certification FSC.
- L'entreprise occupe un bâtiment doté d'un haut degré d'isolation thermique et alimenté exclusivement en électricité verte.

Efficacité, rapidité, fiabilité

Depuis sa création, Nuance 4 officie dans le secteur B to B. Une clientèle à qui elle propose une vaste gamme de produits allant de la carte de visite au livre d'art en passant par les brochures périodiques. Comptant des clients en Wallonie mais aussi en France, suisse et Grand-duché du Luxembourg, l'imprimerie a su séduire sa clientèle grâce à son engagement écologique mais aussi grâce à ses services sur mesure. *« Chez nous, pas de produits standardisés, souligne Yves Egon. Contrairement aux sites de vente en ligne où le client doit s'adapter à l'offre, nous mettons tout en œuvre pour nous caler sur ses attentes. Notre structure, petite et très bien rôdée, nous permet qui plus est d'être extrêmement réactifs et efficaces. »*

Toujours des projets

Malgré un contexte économique houleux, Nuance 4 et son équipe gardent le cap. Toujours à l'affût d'innovations écologiquement performantes, l'entreprise entend bien rester pionnière en la matière. L'implantation d'une nouvelle technologie révolutionnaire au cours des prochains mois n'est d'ailleurs pas à exclure...



Nuance 4

Parc industriel Nord 68 - 5100 Naninne - Tél : 081/40.85.55 - Fax : 081/40.85.50
info@nuance4.be - www.nuance4.be

GREEN SOLUTIONS

Le vert est plus que jamais une couleur avec laquelle les entreprises doivent composer.

Alors que flambent les factures énergétiques, les innovations technologiques se multiplient pour offrir aux entreprises des solutions moins énergivores. Dans ce cadre, un simple regard posé sur le domaine de la mobilité suffit à appréhender l'effervescence créatrice animant certains secteurs d'activités.

Pendant ce temps, d'autres PME n'ont pas hésité à embrayer dans cette voie exclusive du « vert » où elles sont devenues d'importantes pourvoyeuses d'emplois.

À côté de ces emplois nouvellement créés, d'« anciens » métiers ont été revisités. C'est, notamment, le cas au sein du secteur de la construction qui, après avoir été longtemps pointé du doigt, s'est aujourd'hui doté d'un esprit écologique.

Poussée par le vent des clusters et des Pôles de compétitivité, l'économie wallonne a levé le pied sur sa consommation effrénée d'énergies fossiles et poursuit son avancée sur le chemin du développement durable.

CÉLINE LÉONARD & STÉPHANIE HEFFINCK



Clusters et pôle de compétitivité: plus de poids pour les entreprises vertes...

La Wallonie compte 9 Clusters et 6 pôles de compétitivité. L'environnement et le développement durable s'appuient sur le Pôle Greenwin, les clusters CAP 2020, Eco-construction, « TWEED », VAL+.

Au sein des Pôles de Compétitivité, entreprises, centres de formation et unités de recherche développent des synergies, établissent des partenariats, s'attellent à la réalisation de projets. Et se renforcent les uns au contact des autres, permettant aux entreprises qui s'y rallient d'acquérir une meilleure visibilité à l'international. Si les Pôles de Compétitivité se penchent sur la Recherche & le Développement, la formation... les Clusters, de leur côté, développent l'animation économique et encouragent des partenariats innovants « de nature industrielle, commerciale ou technologique ».

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ GREENWIN

Qui ? : le pôle de compétitivité de la chimie verte et des matériaux durables

Membres : PME et grandes entreprises, centres de recherche, universités...

Missions : rassembler les acteurs, aider au montage de projets et dans la recherche de financement, apporter une visibilité internationale à ses membres

3 lignes stratégiques :

- design de nouveaux produits à base de matière première renouvelable
- design de nouveaux produits et systèmes appliqués à la gestion de l'énergie
- design de nouvelles techniques pour le recyclage de produits en fin de vie et utilisation de décharges comme nouvelle source pour les matières premières

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ GREENWIN

Rue A. Piccard, 20 - 6041 Charleroi
Tél. 071/91.92.48 - www.greenwin.be

CLUSTER ECO-CONSTRUCTION

Qui ? : le réseau d'entreprises de la construction axées sur les constructions respectueuses de l'environnement. Il compte en son sein : architectes, constructeurs, fabricants et fournisseurs de matériaux écologiques, bureaux d'études et entreprises actives dans le domaine des énergies renouvelables.

Membres : environ 200

Missions : projets en cours et à venir sur www.ecoconstruction.be

CLUSTER ECO-CONSTRUCTION

Rue H. Lecocq, 47, bte 7 - 5000 Namur - Tél. 081/71.41.00
www.ecoconstruction.be

CLUSTER « CAP 2020 »

Qui ? : le réseau d'entreprises de la construction - entrepreneurs, architectes, producteurs de matériaux - visant une réduction massive de la consommation d'énergie à l'horizon 2020

Membres : + de 150

Missions : mise en réseau des membres, organisation de groupes de travail, de conférences, séminaires, informations aux particuliers et professionnels...

CLUSTER « CAP 2020 »

Parc Créalys - Rue Saucin, 66 - 5032 Gembloux
Les Isnes - tél. 0484/43.47.08 - www.cap2020.be

CLUSTER « TWEED »

TECHNOLOGIE WALLONNE ENERGIE-ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Qui ? : le réseau d'entreprises du secteur de l'énergie durable, c'est-à-dire les sources d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique au niveau industriel et dans le secteur tertiaire ou le développement de produits et services « verts ».

Membres : une bonne centaine, représentés au travers des filières « solaire », « biomasse », « éolien », « efficacité énergétique », « produits et services verts », « smart grid » (réseau intelligent)

Missions : mise en réseau des membres et acteurs de ces disciplines, promotion des membres, études de marché, organisation de « groupes projets » d'entreprises complémentaires pour présenter des solutions globales dans le cadre d'appels à projet...

CLUSTER « TWEED »

Rue Natalis, 2 - 4020 Liège
Tél. 042/42.47.60

CLUSTER « VAL+ »

Qui ? : le réseau d'entreprises spécialisées dans la valorisation des déchets solides de toute nature...

CLUSTER « VAL+ »

Rue de Dampremy, 77 - 6000 Charleroi - Tél. 071/31.74.44

INTERVIEW :

Renaud De Rijdt,
Administrateur délégué « VAL+ »

► **CCIImag' : Depuis quand existe le cluster Val + ?**

RDR : « L'asbl "cluster déchets solides", actuellement dénommée "VAL+" a été formellement constituée en décembre 2003 ».

► **CCIImag' : Comment a-t-il évolué depuis ses débuts ?**

RDR : « VAL+ a patiemment grandi et a progressivement affiné sa stratégie, en accord avec ses Membres, pour leur offrir des services performants, tant en Wallonie qu'à l'exportation. Nous sommes actuellement très présents sur les pays de l'Est et sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux Membres afin de renforcer notre représentativité ».

► **CCIImag' : Combien de membres regroupe-t-il aujourd'hui et quels sont leurs métiers ?**

RDR : « VAL+ compte une soixantaine de Membres, dont 85 % sont des entreprises privées (quelques grands comptes et beaucoup de PME), 10 % sont des centres de recherche ou des Universités et 5 % d'autres acteurs. Les activités de nos Membres couvrent l'ensemble de la chaîne de vie des déchets solides, à savoir la collecte, le transport, le tri, la valorisation matière, la valorisation énergétique, le compostage et la biométhanisation, l'enfouissement, la construction et l'exploitation des installations, la dépollution et la réhabilitation des sites industriels, ceci pour tous les types de déchets solides, y compris les terres et les boues. Nos Membres sont des bureaux d'études, des constructeurs de matériel et d'équipement, des transporteurs, des entrepreneurs de génie civil, des assainisseurs de sols, des exploitants d'installations... qui ont une grande expertise, s'efforcent de travailler ensemble et adhèrent à notre Charte de qualité ».

► **CCIImag' : Quelles sont les principales missions du cluster ?**

RDR : « Le décret "clusters" fixe 6 axes de travail et de développement : connaissance du secteur, renforcement des liens commerciaux entre les Membres en vue d'accéder à une capacité innovante et à un seuil de compétitivité accru, développement de partenariats - notamment de recherche/développement -, promotion locale et internationale, partage de connaissance et de bonnes pratiques entre clusters et renforcement des synergies avec les multiples autres acteurs wallons créés dans un but plus ou moins similaire. Pour l'essentiel, VAL+ s'efforce de faire du « business development » au niveau local et international afin d'aider ses Membres à gagner des marchés, notamment en s'associant pour atteindre une taille suffisante. VAL+ insiste beaucoup sur la mise en commun des ressources pour se positionner dans un contexte international très dur, face à des concurrents très gros et très agressifs. Nos PME ont beaucoup de ressources, beaucoup plus qu'elles ne le croient mais elles hésitent parfois à aller se battre et nous sommes là pour les "coacher" en montrant l'exemple et en allant leur dénicher les projets hors frontières ».

► **CCIImag' : Qu'entend-on par 'déchets solides' ? Comment sont-ils valorisés, par exemple ?**

Problématique des déchets : la réflexion se poursuit... notamment au sein de clusters comme «VAL+»

RDR : « Un déchet répond à une définition précise au niveau européen, c'est en gros quelque chose dont on veut se débarrasser et qui de ce fait reçoit un statut particulier avec la législation y afférente. Les déchets solides sont les déchets ménagers, les déchets industriels dangereux ou non, les déchets inertes (par exemple la plupart des déchets de construction et de démolition), la biomasse, (bois, déchets verts, etc), les boues de station d'épuration et de dragage, les sols contaminés par des polluants organiques ou des métaux lourds... »

De plus en plus, les déchets solides ont une réelle valeur économique, soit en raison des législations protégeant l'environnement et la santé humaine, soit au vu de la pénurie de matières premières qui s'annonce. Par exemple, les seules mines de terres rares européennes sont les déchets d'appareils en contenant, comme certains équipements électroniques qui, pour l'instant, ne sont pas encore valorisés.

Les déchets sont valorisés de diverses manières, dans le respect d'une hiérarchie privilégiant la prévention puis le réemploi puis le recyclage puis le traitement puis si aucune autre possibilité n'existe, la mise en décharge contrôlée. Les principes du développement durable sont bien entendus de mise ».

► **CCIImag' : Quelles pistes de solutions de traitement sont-elles particulièrement creusées, aujourd'hui ?**

RDR : « La transformation des déchets en énergie a eu - et a encore - le vent en poupe mais la valorisation des matières va devenir un véritable enjeu économique, au point que certains étudient la possibilité de récupérer les déchets enfouis dans les vieilles décharges. Tous les métaux rares sont évidemment concernés. Certains flux difficiles à traiter, comme les vieux gsm, les écrans plats, les panneaux photovoltaïques ou les batteries des véhicules hybrides font l'objet d'études poussées. En amont de tout cela, la prévention doit bien évidemment être développée à travers de l'éco-conception, du cradle-to-cradle, de l'écologie industrielle, de la blue economy... de manière à ce qu'il n'y ait pratiquement plus de déchets ! » L'écologie industrielle commence à se développer : les déchets de l'un sont des ressources pour l'autre mais la législation devra évoluer au niveau européen pour favoriser ces pratiques. VAL+ participe à un important projet européen (RENEW) dans ce domaine ».

« Certaines de nos entreprises épaulées par nos centres de recherche développent des projets innovants, comme par exemple le traitement de l'amiante, l'inertage de sols pollués ou encore le recyclage de déchets hospitaliers banalisés ! »

Des idées et des projets d'innovation ?

8 opérateurs en réseau au service de l'innovation technologique



Découvrez la brochure du réseau

ADRESSES, CONSEILS PRATIQUES,
ÉTUDES DE CAS... LE GUIDE POUR VOUS AIDER
DANS VOS DÉMARCHES.

Disponible sur <http://brochure.innovons.be>
ou sur simple demande à info@stimtech.be

Réseau
pilote par :

as.t

agence
de stimulation
technologique



La révolution verte est en marche...

LES EMPLOIS VERTS

Dans tous les secteurs de l'économie, les emplois verts peuvent être représentés. Lorsqu'on parle d'« emplois verts », on pense immédiatement au secteur des énergies renouvelables. Mais, en sortant de ce cadre, on pointera qu'en fait, de façon transversale, les transports sont tout aussi bien concernés que les services ou encore le bâtiment.

« Il s'agit en particulier, mais pas uniquement, des métiers qui participent à préserver les écosystèmes et la biodiversité ; à réduire la consommation d'énergie, de matières premières ; à décarboniser l'économie ; et à minimiser ou éviter toute forme de déperdition et de pollution » (Programme des Nations Unies pour l'Environnement).

Ce sont donc par exemple, des processus de production qui vont être revus pour revêtir davantage la couleur de l'espoir. Donc des modèles économiques transversaux à divers secteurs. Nouveaux métiers et évolution de métiers vont s'inscrire dans cette marche en avant vers le « green ». L'innovation, la créativité en sont les « jambes » qui, sans jamais se dérober, devront continuer à progresser vaillamment. Ce qui est vert pomme aujourd'hui sera peut-être kaki demain parce que d'autres processus auront été imaginés qui terniront l'éclat des anciens, désormais moins « propres ».

Le « verdissement » de l'économie va donc de pair avec une évolution des métiers qui peut prendre 4 formes :

- suppression d'emplois : quand certaines productions sont interdites
- création d'emplois
- remplacement d'emplois : par exemple dans le cas d'énergies renouvelables grignotant les énergies fossiles
- adaptation de l'emploi aux exigences vertes des marchés

L'émergence d'emplois verts va-t-elle contrebalancer la perte d'emplois qui ne se justifient plus ? Difficile à estimer et, de nouveau, cela dépendra des secteurs.

Quoi qu'il en soit, en septembre 2010, à l'occasion de la première conférence ministérielle sur les emplois verts dans le cadre de l'UE, les « green jobs » étaient considérés comme « indispensables pour lutter contre le changement climatique, providentiels pour sortir de la crise, stratégiques pour booster la compétitivité internationale de l'UE » ! (ndlr : voir « Les cahiers de la Solidarité N°28 sur la thématique des Emplois Verts »)

L'Administrateur délégué de Val +, Renaud de Rijdt, nous faisait pour sa part cette réflexion à propos du secteur de la gestion des déchets solides : « Il y a quelques dizaines d'années, le métier était relativement simple : il suffisait d'avoir un camion et d'aller remplir un trou en toute légalité. Maintenant, la gestion des déchets regroupe des activités très spécialisées, demandant une main-d'œuvre hautement qualifiée et pouvant générer beaucoup d'emplois locaux durables. Il y a presque autant de métiers qu'il y a de flux de déchets, tant dans le domaine des bureaux d'études que de celui des traiteurs/recycleurs de déchets, pour lesquels travaillent des fabricants de matériel de pointe, des équipementiers, des entreprises de génie civil »...

GREENFISH, BUREAU DE RECRUTEMENT DE PROFILS VERTS

Il est étonnant de constater que, à l'instar de Greenfish, d'autres cabinets de recrutement n'aient pas embrayé dans la voie exclusive du « vert ».

L'un de ses fondateurs, Thomas Garlier explique : « Greenfish existe depuis 2010 et s'est spécialisé dans les métiers verts, ce qui est assez unique en Belgique. Il s'agit d'un vrai marché émergent dans une période de ralentissement économique touchant de multiples secteurs ».

Le cabinet ne se centre-t-il que sur les entreprises dont le business est vert ?

Notre interlocuteur précise : « Toutes les entreprises, même celles dont le business ne serait pas lié au vert, peuvent rechercher des profils qui le sont. Il en va de leur intérêt quand elles désirent réduire leur consommation énergétique et vont engager une personne pour améliorer l'efficacité des process ».

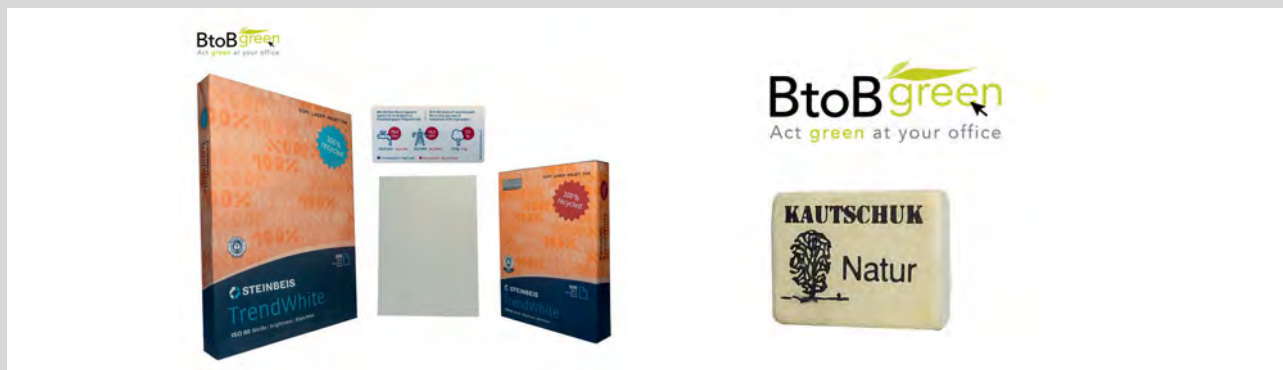
D'autre part, - et même si cela reste moins fréquent - le bureau apporte aussi sa contribution lors de la recherche de candidats « traditionnels » mais pour des sociétés qui ont intégré la durabilité dans leur philosophie. Notamment un responsable légal pour la banque « Triodos » qui ne finance que des projets durables. Ou un commercial pour « Meterbuy », société d'Angleur active dans le monitoring de consommation énergétique.

Profils verts, comment les trouver ? Et sont-ils suffisamment formés ?

À cette question, le fondateur de Greenfish (www.greenfish.eu) répond sans détour : « Vous savez, ce sont souvent des profils types d'ingénieurs que nous recherchons. Ils ont un bon bagage et se spécialiseront sur le terrain. C'est la grosse majorité des profils que nous plaçons ; nos clients nous signalent, pour leur part, qu'ils peinent à trouver des ouvriers qualifiés. Pour les métiers en pénurie, je pense immédiatement aux techniciens HVAC, dont le besoin est criant. » Les profils « généralistes » conviennent donc dans la mesure où ils sont prêts à apprendre encore beaucoup de choses sur le terrain. L'exigence d'expérience resterait la principale difficulté dans le recrutement de « verts » : « Certains secteurs étant jeunes, il est malaisé de trouver des gens expérimentés ! Je pense par exemple à l'éolien, le photovoltaïque, l'assainissement de sols... »

VOYONS VERT!: ILS SE SONT ADAPTÉS...

BtoBgreen: les fournitures de bureau éco



Si une stratégie n'est pas d'être le moins cher, sinon, de son propre aveu, il « croulerait », mais plutôt une philosophie de différenciation, incluant le développement durable, le service, la personnalisation des produits. À la base, le business de Quentin de Crayencour est pourtant traditionnel. En 2008, quand ce licencié en Sciences économiques lança BtoBGreen, il avait au préalable mené son étude de marché qui l'avait conforté dans sa certitude d'une niche à prendre, en Belgique : celle des fournitures de bureau écologiques, l'ensemble des produits étant vendus uniquement par e-commerce. Les critères retenus pour leur sélection sont tout aussi bien la fiabilité des fournisseurs que la provenance des produits, leur labellisation, leur impact sur la santé. Articles à base d'amidon de maïs, de pneus de voiture recyclés... composent une gamme de quelque 600 références. En ne multipliant pas à l'excès le nombre de références, Quentin parvient à mieux négocier ses prix, travaillant à flux tendu pour ne pas devoir augmenter sa superficie de stockage. Son mode de fonctionnement lui permet de ne pas exagérer ses marges bénéficiaires, ce qui,

pour lui, serait « malsain » et peu cohérent par rapport à sa démarche. Les TPI, TPE, PME qui choisissent ce fournisseur ont à leur tête un patron porteur de valeurs personnelles liées au durable ou vendent des produits/activités dans cette même philosophie ou sont tenues par des labels, des certifications en cette matière ou encore... estiment que la formule de vente sur internet est simple et rapide!

Ajoutons que, depuis avril 2012, Quentin de Crayencour s'adresse également aux particuliers et écoles. Toujours via internet. « Greentoschool » (www.greentoschool.be) propose une palette de fournitures scolaires écologiques. Via les commandes groupées, 10 % du montant total des achats seront reversés à l'école pour financer des projets liés au développement durable...

BTOBGREEN

Sentier du Buchet, 2 - 1301 Wavre
www.btobgreen.be

Green CarWash: on pulvérise la voiture; on ne la mouille pas!

« Il y a toujours une limite au lavage sans eau, c'est une question de bon sens », admet-on chez Green CarWash. Si le véhicule est couvert de boue ou qu'il a souffert du sel projeté sur les routes en cette période hivernale, mieux vaut privilégier le lavage traditionnel. Mais le responsable du car-wash écologique de Mont-Saint-Guibert l'affirme pourtant: dans les autres cas de figure, le résultat sera supérieur avec une formule 'green', la carrosserie revêtant alors un aspect lustré semblable à celui obtenu en la simonisant. Dans le lavage « sans » eau, ou à peu près, on n'utilise qu'1/2 litre du précieux liquide « contre, certainement, 100 fois plus en lavage traditionnel »!

Les produits sont sous pulvérisateurs et pas d'aérosols; ils sont par exemple composés à base d'huile de maïs, de tournesol. Bien entendu, leur temps de pause est un peu plus long. Ensuite, place au micro-fibre pour une carrosserie impeccable...

GREEN CARWASH

Rue Fond Catelain, 2/9 - 1435 Mont-St-Guibert



Eco-construction: la réaction d'un secteur pointé du doigt...

Avec son associé, Michael Taelman a fondé In Tectis (www.intectis.com) en août 2012. La spécialité de la société est la construction d'unités passives sur les toits d'immeubles existants. Le développement durable? Il y est d'abord venu par son Mémoire sur la « labellisation durable des immeubles commerciaux » rédigé lors de son master en gestion et investissement immobilier, en Angleterre.

La réflexion de l'un de ses professeurs, Andrea Willet, a achevé de le convaincre en lui ouvrant grand les yeux: « *Le seul et unique problème économique de la planète, disait-elle, c'est que nos ressources sont limitées et qu'il faut les gérer au mieux* »!

La phrase résonne encore dans sa tête quand il décide, avec son associé, de combiner ses 2 passions: l'immobilier et le développement durable. L'éco-construction, dans sa définition traditionnelle, est la création, la restauration, la réhabilitation d'un bâtiment, dans un esprit écologique, tant dans les phases de la construction, en tant que telle, que de l'utilisation du bâtiment. Michael Taelman réfléchit de façon plus globale encore et très cohérente comme il nous le démontrera tout au long de l'interview. Il ne néglige aucun aspect, s'attache à l'ensemble, relativisant même certaines solutions pourtant largement plébiscitées lorsque le contexte et le bon sens vont à l'encontre de celles-ci.

► CCIImag': Comment définiriez-vous l'éco-construction?

MT: « À la définition traditionnelle, j'ajouterais cette réflexion: le commun des mortels est focalisé sur la consommation d'énergie du produit fini. C'est trop restrictif. Prenons en compte le cycle complet. Donc, toute la durée de vie du bâtiment jusqu'à et y compris, sa destruction, les déchets générés ».

► CCIImag': Il faut donc tout relativiser sous peine d'en arriver à une perversion du système?

MT: « Certainement! Et je vais vous en donner quelques exemples concrets. Je ne mets pas en question des procédés avérés, des avancées technologiques indéniables, des innovations intéressantes mais il convient de tout prendre en compte.

Vous faites placer des châssis en bois. C'est un excellent matériau recyclable. Mais est-il produit localement? Non? Il aura alors été acheminé de fort loin par bateau. Et en ce cas, n'aurait-il pas été préférable, d'un point de vue écologique, de lui préférer les châssis en PVC fabriqués près de chez vous, bien qu'ils fassent appel à la chimie du pétrole?

Certains châssis de fenêtres en double vitrage sont plus isolants qu'en triple vitrage parce que du gaz a été injecté à l'intérieur des 2 couches... Mais ensuite, il faudra recycler ce gaz!

Autre exemple: en Ardenne, j'ai lu que, comme dans le passé, certains construisaient des maisons en bottes de paille et torchis. L'isolation thermique et acoustique y est optimale et ce sont des maisons qui 'respirent' bien! Comme quoi, dans le passé, on pouvait déjà faire de l'éco-construction avec des moyens bien simples, sans faire appel à des technologies de pointe.

Alors, oui, toujours dans cet ordre d'idée, installons des panneaux photovoltaïques mais pensons d'abord à isoler correctement les habitations! »



INTERVIEW:
Michael Taelman - In Tectis

► CCIImag': Y a-t-il une conscientisation de plus en plus aiguë dans le secteur malgré certains dérapages?

MT: « Certainement, d'autant que le secteur de la construction, au niveau mondial, est responsable de 40 % des émissions de gaz à effet de serre. Mais je trouve la législation parfois un peu balbutiante en Belgique ce qui me ramène aux 'dérapages' que vous soulevez dans la question. On parle aujourd'hui beaucoup en « E », coefficient de performance énergétique. Dans le cadre de la construction de nouveaux bureaux et de rénovations de ceux-ci, sujettes à des permis de bâtir, vous êtes tenu à un objectif de coefficient fixé. Par exemple, « E75 », à Bruxelles. Cela n'incitera certainement pas celui qui avait l'intention de changer ses châssis pour obtenir de meilleures performances énergétiques à franchir le pas. Il risque tout simplement d'être passible d'une amende parce qu'il n'a pas le fameux « E75 », alors même qu'il a notablement amélioré ce coefficient après les travaux! C'est l'un des problèmes sans compter qu'au demeurant, il n'y a pas de véritable équivalence dans cette matière, entre la Wallonie, la Flandre et Bruxelles »!

► CCIImag': Que préconiseriez-vous, comme échelle de comparaison pertinente et englobant largement les divers aspects de la durabilité?

MT: « Je suis fort partisan du système de certification environnementale anglais: le BREEAM (ndlr: pour « BRE Environmental Assessment Method »: méthode d'évaluation de la performance environnementale des bâtiments développée par le BRE). Dans le domaine de la construction, il s'applique aussi bien pour le résidentiel que pour les bureaux, commerces, industries. En Grande-Bretagne, il est géré par le public et le centre scientifique et technique de la construction. Ce n'est pas une législation, entendons-nous bien mais il est tellement étendu que le secteur va corriger lui-même ses défauts pour tenter de correspondre aux standards. En effet,



La maîtrise du froid

Le bureau d'études Navitas accompagne les entreprises pour réduire les coûts énergétiques, de maintenance et d'investissement de leurs installations frigorifiques tout en augmentant leur fiabilité.

Ingénieur civil de formation, diplômé de l'Université de Liège en 1994, Patrick Keutgen a toujours eu pour vocation de travailler dans le secteur de l'efficacité énergétique. « *Au début de ma carrière, en contact avec divers acteurs de l'industrie et des économies d'énergie, j'ai identifié le domaine du froid comme étant exigeant et complexe, commence-t-il. Ce secteur me paraissait être un challenge technique intéressant avec un important potentiel d'économies d'énergie et avec peu de bureaux d'études maîtrisant précisément cette spécialité.* »

La société Navitas est créée en 2002. « *Nous sommes actifs dans les secteurs de la grande distribution, de l'agroalimentaire, de la chimie et des firmes pharmaceutiques.* » La société liégeoise avance de très belles références dans ces domaines et avec des résultats souvent bluffants.

Que propose Navitas ? « *Nous offrons différents services, répond Patrick Keutgen, l'audit énergétique, l'assistance à la mise en œuvre des potentiels d'amélioration, l'aide à l'investissement, ou encore l'expertise technique.* »

Jusqu'à la réduction de la facture

Dans le cadre d'un audit énergétique, les ingénieurs de Navitas scannent les installations frigorifiques et définissent tous les moyens à mettre en œuvre pour minimiser les consommations énergétiques. « *Nous accompagnons surtout le client jusqu'à la mise en place et la mesure bien réelle de ses économies* », reprend Patrick Keutgen. Grâce à ses agrégations auprès de la Région Wallonne (amure et accords de branche 2), Navitas permet à ses clients de bénéficier de subsides jusqu'à 75 % pour toute étude énergétique.

Plus de 13 % d'économie sur investissement

« *Au début d'un projet d'investissement, nous aidons nos clients à bien identifier leurs besoins en froid que ce soit en matière de puissance,*

de qualité, de sécurité, etc. Nous conseillons ensuite les meilleures techniques pour les satisfaire. Nos mots d'ordre sont performance, fiabilité, durabilité et, bien sûr, rentabilité. » Une fois les techniques sélectionnées, un cahier des charges détaillé est élaboré. « *Il permet aux différents soumissionnaires de remettre prix. Nous étudions et comparons alors les offres techniques pour garantir la qualité des installations au meilleur prix.* » Cette démarche permet à Navitas de réaliser en moyenne plus de 13 % d'économie sur l'investissement, à qualité garantie ! Les ingénieurs de Navitas suivent le chantier et réceptionnent les installations après travaux. « *Nous voulons être sûrs que tout fonctionne parfaitement et que le résultat corresponde exactement à l'achat.* »

Fiabiliser

Pour les installations déjà en place, outre l'audit énergétique, Navitas réalise diverses expertises techniques. « *Quand il y a des dysfonctionnements, des casses à répétition, ou encore quand les températures ne sont plus respectées, nous identifions les causes des problèmes, recommandons les solutions adéquates et suivons leur mise en œuvre jusqu'à atteindre la fiabilité attendue.* »

Pompes à chaleur

La technologie des pompes à chaleur étant identique à celle des installations frigorifiques et la demande allant grandissant, la société développe de plus en plus ses services pour ce type d'applications. « *Les pompes à chaleur se combinent parfaitement aux importants potentiels de récupération de chaleur des installations frigorifiques, conclut Patrick Keutgen, ce qui nous permet d'encore réduire sensiblement la facture énergétique de nos clients.* »

Navitas s'adresse aux entreprises en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg et dans le nord et l'est de la France.

Navitas :

Liege Science Park - rue Bois Saint-Jean, 29 - 4102 Ougrée - Tél. 04/239 98 70 - info@navitas.be
www.navitas.be

tout un chacun peut aller vérifier sur le site internet du BREEAM, en tapant l'adresse d'un bâtiment, la note que ce dernier a obtenue.

Ce qui est intéressant, avec ce référentiel, c'est son caractère d'intégralité : ce ne sont pas uniquement les aspects énergétiques qui sont retenus mais tout ce qui tourne autour de la construction, allant même jusqu'à la prise en compte des nuisances sonores pour le voisinage, lors des chantiers. La gestion des déchets de chantier, le fait de dépolluer le terrain sur lequel on va construire, sont d'autres critères qui auront un poids également. Le BREEAM accordera aussi des points pour l'innovation et même la tentative d'innovation, vous imaginez-vous?! Donc, ce système encouragera des ingénieurs à tester des projets car, même si ces derniers n'aboutissent pas, ils en seront récompensés si leur démarche initiale apparaissait cohérente.

Avec le BREEAM, votre projet étant certifié par un organisme indépendant comme étant durable a les meilleures chances d'aboutissement et vous obtiendrez plus facilement votre permis de bâtir. Tous les acteurs sont réunis autour de la table et réfléchissent en amont, chacun des corps de métier exposant ses préoccupations. Grâce à ces synergies et aux étapes de préparation, on atteindra des délais de réalisation plus courts. On limitera les désagréments. Nous comptons d'ailleurs nous faire certifier « BREEAM » d'office pour nos projets de construction... »

VVA SPRL

Couture du Moulin, 3 - 1480 Tubize - www.intectis.com

Cogénération : une technologie qui n'est pas réservée qu'à la grande industrie

Bien connue de la grande industrie, la technique de la cogénération peut également s'avérer intéressante pour couvrir les besoins en chaleur et en électricité d'une PME. Responsable d'Energogen, entreprise spécialisée dans les installations de micro-cogénération, Xavier Bonjean nous expose les caractéristiques de cette technologie et les gains que peut en espérer une société.

► CCIImag' : Avant toute chose, pouvez-vous nous rappeler le principe de la cogénération ?

X.B. : « Le principe de cogénération consiste en la production simultanée de chaleur et d'électricité. Techniquement, une micro-cogénération est une chaudière équipée d'un moteur. En tournant, celui-ci va actionner un alternateur qui produit l'électricité. Le système de refroidissement du moteur va produire le chauffage et l'eau chaude. »

► CCIImag' : En quoi cette formule est-elle énergétiquement intéressante ?

X.B. : « Habituellement, lorsqu'une entreprise cherche à couvrir ses besoins en chaleur et électricité, elle recourt à l'utilisation d'une chaudière à combustible fossile et à l'achat d'électricité au réseau. Cette production distincte nécessite davantage d'énergie primaire qu'une production simultanée de ces deux énergies. D'une part, parce que cette dernière évite les pertes liées au transport de l'électricité. D'autre part, parce qu'elle permet de récupérer une chaleur habituellement perdue lors de la transformation. On avoisine ainsi un rendement de 90 % contre 40 % pour une production distincte. »

► CCIImag' : Toute entreprise peut-elle recourir à cette technologie ?

X.B. : « Oui, bien sûr. La cogénération n'est pas la chasse gardée de la grande industrie. Elle peut prendre place au sein de toute société ayant des besoins en chaleur importants. Nous pouvons donc la retrouver au sein d'un hôtel, d'une entreprise de bureaux, d'une société agroalimentaire, d'un lavoir, d'un concessionnaire automobile ou d'un restaurant. »

► CCIImag' : L'installation d'une telle technologie nécessite-t-elle des aménagements particuliers ?

X.B. : « Non, l'installation n'est pas plus complexe que pour une chaudière. Précisons par ailleurs que cette technologie n'est pas bruyante et qu'elle ne nécessite pas davantage d'entretien qu'une chaudière traditionnelle. »

► CCIImag' : Quel est le coût d'une installation de micro-cogénération ?

X.B. : « Il est difficile de répondre à cette question car celui-ci varie fortement en fonction de l'espace à chauffer. Tout juste peut-on dire que le système permettant une réduction d'environ 35 % de la facture d'énergie (gaz et électricité), il est généralement rentabilisé en 4 à 5 ans. »

► CCIImag' : Existe-t-il des incitants financiers pour les entreprises ?

X.B. : « Oui, la Wallonie octroie une prime pouvant aller jusqu'à 20 % du montant de la facture. Cet investissement peut également donner droit à une déduction fiscale. Une installation de cogénération peut, enfin, permettre l'obtention de certificats verts sur toute l'électricité produite.

Xavier Bonjean (Energogen)
à côté d'une installation de
micro-cogénération



ENERGOGEN

Rue de Maastricht 49 - 4650 Battice - www.energogen.be

La Wallonie a mis au point COGENcalc.xls, un outil de calcul permettant d'évaluer la pertinence d'une installation de cogénération ainsi que d'établir rapidement un premier dimensionnement. Plus d'infos : www.energie.wallonie.be

cci LIEGE VERVIERS NAMUR



Matins sûrs

LE PROGRAMME DES SEMINAIRES 2013 EST DISPONIBLE

Infos: ck@ccilvn.be

Les matins sûrs sont organisés avec le soutien de



LE FOND D'APPUI AU DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LA BELGIQUE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR.

La plate-forme électronique



Grâce à cette plate-forme, un des documents d'exportation indispensables, **le fameux certificat d'origine**, ne devra plus être demandé sur papier et retiré auprès d'une Chambre de Commerce locale.

DigiChambers
your certificate of origin online

www.digichambers.be

green ENERGY RUN
MAKE YOUR BUSINESS RUN



POWERED BY



Lampiris
100% GREEN ENERGY

26-03-2013
16h30 – 23h00
OTTIGNIES-LLN

greenENERGYRUN™ est l'événement social et sportif qui réunit les professionnels de l'énergie et les entreprises désireuses d'améliorer leur gestion énergétique.

greenENERGYRUN™ est un lieu privilégié de networking et de team building.

Course à pied par équipe de 3
Marche par équipe de 3
Drink & cocktail dinatoire

www.greenenergyrun.be

Michaël LUCAS | mlu@runningnation.eu | + 32 478 56 35 34



Véhicules verts : un marché qui attend son heure

Réserves de pétrole tarissables, hausses fréquentes des prix du carburant, émissions nocives... : nul n'ignore les problématiques soulevées par les carburants traditionnels. Alors que l'industrie automobile multiplie les lancements de modèles électriques ou hybrides, le marché des véhicules verts peine encore à décoller dans nos contrées. Un rapide coup d'œil sur le parc automobile belge suffit d'ailleurs à nous convaincre : 98,5 % de nos voitures roulent à l'essence ou au diesel. Quelles sont les solutions alternatives à maturité ? Quels obstacles freinent leur développement ? Quels incitants financiers existent-ils pour aider les entreprises à sauter le pas ? Portrait d'un marché qui attend son heure.

INTERVIEW :

Christophe Dubon, porte-parole de la FEBIAC (Fédération Belge de l'Automobile et du Cycle)

► CCIImag' : Commençons par dresser un état des lieux du marché de la voiture électrique en Belgique : a-t-il enfin décollé ?

C.D. : « Voici les chiffres des immatriculations de voitures 100 % électriques en Belgique ces dernières années : en 2009 : 1 voiture ; en 2010 : 52 ; en 2011 : 284 et en 2012 : 803. Même si en matière de pourcentage, ces résultats peuvent sembler confidentiels comparativement au nombre total de voitures immatriculées sur une année, ils témoignent de l'évolution que connaît ce secteur. »

► CCIImag' : Quelles sont les perspectives à l'horizon 2020. Combien de voitures électriques pourrait alors compter la Belgique ?

C.D. : « Il est difficile d'émettre un pronostic garanti 100 % fiable et ce pour plusieurs raisons. Pour trouver leur place dans nos garages et sur nos routes, les voitures électriques sont, tout d'abord, tributaires des infrastructures de rechargement. Concernant ce point, l'Union Européenne s'est engagée à accroître fortement ses infrastructures pour les véhicules électriques grâce à des objectifs contraignants afin de multiplier le nombre de bornes de recharge en Europe. Cet engagement s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle stratégie destinée à relancer l'industrie automobile européenne faible en carbone. Pour se développer, le marché de la voiture électrique a également besoin des aides financières accordées par le pouvoir politique. Dans ce cadre, la balle est donc dans le camp de notre gouvernement. »

► CCIImag' : De quelles aides/incitants financiers les entreprises peuvent-elles encore bénéficier si elles achètent une voiture électrique ?



Trop peu de bornes de rechargement, un frein au développement du marché de la voiture électrique.

C.D. : « Du point de vue fédéral, la déduction fiscale de 30 % (plafonnée à 9.510€) à l'achat d'une voiture électrique n'a pas été renouvelée pour 2013. L'Ecobonus wallon a été diminué de 3.500 à 2.500 €. Les déductions fiscales pour les voitures de société émettant 0gr. CO₂/km sont quant à elles restées fixées à 120 % pour l'année 2013. »

► CCIImag' : Une voiture électrique a un coût plus élevé qu'une voiture « classique ». Combien de kilomètres faut-il effectuer pour rentabiliser le surcoût financier ?

C.D. : « Tout dépend de la formule choisie lors de l'acquisition du véhicule. Dans le cas d'une formule avec location de batterie (très à la mode actuellement), les loyers mensuels oscillent entre 50 et 80 €. Après 4 ans d'utilisation, un loyer mensuel de 80 € revient donc à 4.000 €. Cela peut paraître beaucoup, MAIS cela n'est guère plus cher qu'un plein de carburant classique ! »

► CCIImag' : Préconisez-vous d'autres types de véhicules ayant un impact environnemental moindre que les véhicules « classiques » ?

C.D. : « Le CNG constitue une alternative tout à fait valable. Nombreux sont les pays qui l'ont d'ailleurs déjà adopté (Allemagne, Italie, Amérique du Sud...). Le CNG n'en est qu'à ses premiers pas en Belgique avec un réseau de stations-services qui commence tout juste à s'implanter (essentiellement via la firme Dats24). Il ne faut pas non plus enterrer trop vite les motorisations classiques (Diesel et Essence) qui ont énormément progressées ces dernières années et qui, aujourd'hui encore, continuent d'afficher des chiffres d'émissions en forte baisse. »



Un bon assureur fait partie intégrante de votre entreprise

Avec l'assurance pour entreprises d'Ethias vous êtes assuré d'avoir le meilleur service. Et si quelque chose arrivait, un bon assureur est plus que le bienvenu. Chez Ethias, nous sommes toujours prêts à vous offrir un service personnalisé et rapide. C'est la raison pour laquelle les meilleurs courtiers nous recommandent comme le partenaire idéal pour votre entreprise.

Ethias SA, rue des Croisiers 24, 4000 Liège. RPM Liège TVA BE 0404.484.654

Plus d'infos
ethias.be
04 220 31 31

ethias
PREFERRED PARTNER
FOR CORPORATE INSURANCE

CNG – LNG: une solution à notre portée?



Ann Goossens
(Electrabel)

Moins connue que les véhicules électriques, la voiture au gaz naturel constitue une alternative crédible aux carburants fossiles. Alors que nombre de pays européens l'ont déjà adoptée (Italie, Allemagne, Norvège, Suède, France...), la Belgique peine encore à s'y intéresser. Sales manager business accounts Wallonie Bruxelles chez Electrabel, **Ann Goossens** nous présente cette technologie restée trop discrète.

À ne pas confondre avec le LPG

Le gaz naturel utilisé pour alimenter les véhicules est en tout point comparable à celui utilisé pour chauffer une habitation ou cuisiner. Il se distingue simplement par la forme sous laquelle il se présente : comprimé (CNG, *Compressed Natural Gas*) ou liquéfié (LNG, *Liquefied natural gas*). Malgré un acronyme relativement proche, il n'est pas à confondre avec le LPG (gaz de pétrole liquéfié) qui est un produit issu du raffinage du pétrole. Plus léger que l'air, le gaz naturel ne stagne pas au niveau du sol. En quantité contrôlée, il peut donc brûler sans danger d'explosion. La technologie du gaz naturel peut être utilisée avec différents types de moteur : 100 % gaz naturel, bi-carburant (gaz naturel et essence) ou diesel.

Les avantages

Le gaz naturel présente de nombreux avantages. Retenons notamment :
- un plus faible impact sur l'environnement que les carburants traditionnels. Ces véhicules n'émettent en effet quasiment pas de particules fines (- 95 %). Les émissions d'oxyde d'azote et d'hydrocarbures sont

de 50 à 60 % inférieures. Ils produisent parallèlement 27 % de CO₂ de moins qu'une voiture à essence et 12 % de moins qu'une voiture roulant au diesel.

- une différence de prix significative comparativement aux carburants traditionnels (environ 0,50 € de moins qu'un litre de diesel)
- une autonomie plus grande que les véhicules électriques (à réservoir égal, il offre ainsi une autonomie de 400 à 500 km)
- un approvisionnement rapide (2 à 3 minutes) si la pompe est équipée d'une installation « remplissage rapide ».
- une large gamme de véhicules d'ores et déjà disponibles de la voiture particulière au poids lourd en passant par l'utilitaire. Précisons qu'une voiture à essence peut être transformée de manière à rouler au gaz naturel.

Les inconvénients

- à nouveau, le bât blesse au niveau des infrastructures d'approvisionnement. Il existe très peu de stations recensées à l'échelle du territoire national. Elles sont, qui plus est, essentiellement présentes en Flandre.
- la quasi absence d'incitants financiers

220 voitures pour une station : appel à candidatures

À ce jour, Electrabel a implanté 3 stations CNG en Belgique (à Anvers, Malines et Bruges). Le fournisseur d'énergie ambitionne toutefois d'ouvrir davantage de stations au cours des prochaines années. « Pour qu'une station voie le jour, 220 voitures sont nécessaires, précise Ann Goossens. Si l'on peut compter sur l'apport de poids lourds, ce nombre diminue bien évidemment. Aussi, nous lançons un appel à toute la communauté entrepreneuriale. Si vous voulez qu'une station CNG voie le jour à proximité de votre entreprise, n'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt. » - Contact : ann.goossens@electrabel.com

ENVIE DE TESTER UNE VOITURE ROULANT AU CNG ?

La Chambre de Commerce de Liège-Verviers-Namur organise, en collaboration avec Electrabel, un lunch au cours duquel sera présentée la technologie CNG. Un « test-drive » sera également proposé aux participants intéressés.

Plus d'infos : Céline Kuetgens
ck@ccconnect.be - 04/341.91.79

Scooter électrique: 5 euros pour 2.000 km

La mobilité durable ne se limite bien évidemment pas aux véhicules électriques ou hybrides. Elle repose également sur des modes de déplacement alternatifs tels que les scooters et vélos électriques. Implantée à Mouscron, la société 15h30 International a fait de la vente de ces deux-roues son core-business. Et comme nous le confie son directeur général, Albert Etienne Kerkove, l'intérêt du monde entrepreneurial se fait grandissant pour ses produits.

« Nous sommes spécialisés dans la vente de scooters et de vélos électriques. Nous avons, dans ce cadre, développé notre marque Dolphin electric scooters and bikes que nous distribuons sur l'ensemble du Benelux et de la France. »

Quand on l'interroge sur la plus-value de ces deux-roues, Albert Etienne Kerkove se fait intarissable. « Il s'agit, tout d'abord, de moyens de transports très écologiques n'émettant pas de CO₂. Ils revêtent par ailleurs un aspect très économique puisqu'il ne faut déboursier que 5 à 8 euros pour effectuer 2.000 km avec l'un de nos scooters. Comparativement avec un plein d'essence, il n'y a pas photo! Chose importante : les utilisateurs

ne sont pas confrontés à la problématique des trop rares bornes de rechargement puisque scooter comme vélo se rechargent grâce à une simple prise domestique de 220V. Et si vous n'avez la possibilité de le recharger sur le parking de l'entreprise, pas de soucis : certains modèles disposent d'une batterie amovible que vous pouvez emporter n'importe où. Soulignons, enfin, qu'ils contiennent très peu d'éléments mécaniques et ne nécessitent donc que très peu d'entretien. » Seul bémol? À l'instar de nombre de véhicules électriques, les produits Dolphin affichent une relativement faible autonomie (environ 60 km). Ce qui ne refroidit pas toutes les entreprises : « En effet, nous avons été sollicités par plusieurs sociétés de livraison. Des cadres et dirigeants devant se déplacer dans des centres urbains encombrés tels que Bruxelles ont également jeté leur dévolu sur ces moyens de transport. »

L'un des scooters
électriques proposés
par 15h30 International



15H30 INTERNATIONAL

Rue du Christ 44 - 7700 Mouscron
www.15h30.com

Depuis février 2009, ORES est l'opérateur unique responsable de l'**exploitation**, de l'**entretien** et du **développement** des **réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel** dans 198 communes en Wallonie.

Pour la population, les PME et les industries, l'électricité et le gaz naturel sont des besoins essentiels. Chaque jour, les hommes et les femmes d'ORES font en sorte que ces deux énergies parviennent dans plus de 1.300.000 foyers et entreprises de Wallonie. Remplir cette mission de manière efficace fait la fierté de notre personnel..

ORES est à votre service pour les missions suivantes :

- Raccorder votre installation au réseau d'électricité et/ou de gaz naturel
- Installer et le cas échéant, renforcer, votre compteur d'électricité et/ou de gaz naturel
- Relever votre compteur et transmettre vos index de consommation à votre fournisseur d'énergie
- Réparer les pannes sur les réseaux
- Entretien et réparation l'éclairage public communal.

Pour nous contacter, une seule adresse :

www.ores.net

ou par téléphone

Numéro général
078/15.78.01

Dépannage
078/78.78.00

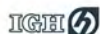
Odeur de gaz
0800/87.087

Accessible de 8h00 à 20h00 en semaine et de 9h00 à 13h00 le samedi.

Pour signaler une panne sur le réseau d'électricité ou de gaz naturel. Accessible 7j/7, 24h/24

Accessible 7j/7, 24h/24

ORES intervient au nom et pour compte des gestionnaires de réseau de distribution :



www.ores.net

Ils ont sauté le pas de l'éco-mobilité

Nevelec: zéro émission, zéro coût

Nevelec est une société liégeoise active dans le domaine de l'électrotechnique. Au mois de mai dernier, elle ajoutait une nouvelle corde à son arc en se lançant dans la fourniture, l'installation et la maintenance de bornes de recharge pour véhicules électriques. Dans ce cadre, l'entreprise avait fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire 100 % électrique. « Nous avons acheté ce véhicule dans le but d'assurer des livraisons chez nos clients situés en région liégeoise, explique Christophe Leclercq, Administrateur. Compte tenu de son autonomie (environ 100 km), des trajets plus lointains n'étaient pas envisageables. »

Lorsque la voiture a fait son apparition sur le parking de l'entreprise, il a fallu convaincre certains collaborateurs d'y recourir. « Sa relativement faible autonomie kilométrique a en effet effrayé certains d'entre eux. Ils se sont finalement laissés séduire par sa conduite très agréable ainsi que sa facilité d'utilisation (ndlr: elle n'est pas équipée d'un levier de vitesses). »

Si le véhicule affichait un prix d'achat supérieur à un modèle essence ou diesel, il est depuis lors source d'importantes économies. « Nous avons installé une borne de rechargement sur notre parking. Celle-ci est alimentée par des panneaux photovoltaïques situés sur le toit de la société. Nous sommes donc en plein dans une démarche zéro émission, zéro coût. Mis à part la location d'une batterie (75€ par mois TVAC), cette voiture ne nous coûte rien. Si nous pouvions réduire son temps de charge (environ 8 heures), elle serait presque parfaite. »

Electrabel: électricité ou CNG, deux possibilités pour les employés

C'est au cœur de Bruxelles qu'Electrabel a érigé ses nouvelles infrastructures. Si le siège de l'entreprise accueille actuellement 1000 collaborateurs, il en comptera 3000 d'ici 2014. Pour faire face au manque de places annoncé dans le parking du bâtiment (2 places pour 10 voitures) et aux problèmes de mobilité rencontrés dans la capitale, Electrabel a élaboré un plan cafétéria. « Celui-ci vise à limiter autant que possible nos déplacements et à encourager l'utilisation des transports en commun », explique Ann Goossens, sales manager business accounts Wallonie Bruxelles.

Pour réduire son impact sur l'environnement, le Groupe a également proposé à ses account managers d'échanger leur voiture thermique classique contre une VW Passat Bifuel. « Seize d'entre eux ont opté pour cette formule. Ils roulent désormais dans une voiture essentiellement alimentée au gaz naturel (CNG). Les points d'approvisionnement étant encore trop rares en Belgique, ils peuvent si nécessaire

Une journée sur l'éco-mobilité

Le 26 mars (de midi à 20h sur le Parc Scientifique Créalys), le GREPAN et IDEALYS s'uniront pour proposer une journée entièrement dédiée aux moyens de locomotion respectueux de l'environnement. À cette occasion, des voitures hybrides, électriques ou à propulsions alternatives seront présentées, des essais seront proposés et des conférences liées aux contraintes techniques de ces véhicules, mais aussi à leurs avantages fiscaux seront organisées.

Christophe Leclercq, Administrateur de Nevelec



Quand on évoque avec lui le marché des bornes de recharge pour véhicules électriques, Christophe Leclercq se montre confiant. « Depuis le lancement de cette activité, nous avons reçu des demandes et marques d'intérêt émanant essentiellement d'institutions publiques. Pour que ce marché prenne véritablement son envol, il faudrait toutefois que le monde politique soutienne davantage la mobilité électrique. La déductibilité fiscale de ces véhicules, par exemple, devrait être majorée. Sans cet appui, la Belgique restera à la traîne en matière d'éco-mobilité. »

NEWELEC

Rue des Fraisières 91 - 4041 Vottem - www.nevelec.be

poursuivre leur route grâce au réservoir à essence. Près de 90 % de leurs trajets sont toutefois effectués grâce au gaz naturel. Cette solution nous a permis de réduire leurs émissions de CO₂ de 20 % et leurs frais de déplacement de 25 %.

Electrabel a parallèlement proposé à certains collaborateurs d'opter pour un véhicule électrique. « Cinq d'entre eux l'ont adopté! Par ailleurs, pour les employés venant en train ou en bus et devant se rendre en journée chez un client, une flotte de voitures électriques est à leur disposition sur le parking de l'entreprise. Compte-tenu de leur faible autonomie kilométrique, ces véhicules sont l'idéal pour circuler en centre urbain. Précisions, enfin, qu'un parc électrique demande plus de rigueur de la part des collaborateurs. Ils doivent en effet s'assurer de laisser aux autres un véhicule chargé. Les bornes CarPlug que nous avons développées nous aident dans cette gestion. Elles nous permettent, notamment, de visualiser à tout moment la consommation du véhicule et de programmer sa recharge. »



INFO:

info@grepan.be

Vos archives sont-elles totalement sous contrôle ?



La meilleure alternative


MERAK[®]
information management

www.merak.eu





Le nouveau rendez-vous du transport et de la logistique en Wallonie !

Les 24 et 25 avril verront la Wallonie avoir son propre salon spécialisé en transport et logistique ! Le salon TRANSPORTS & LOGISTIQUE Liège sera « le » rendez-vous de tous les professionnels du secteur. Toutes les activités seront représentées : du transport à la distribution en passant par le stockage, la manutention, la communication de données et les logiciels de gestion. Une série de conférences et de manifestations sectorielles y seront organisées afin de donner aux visiteurs une vision complète de la profession.

Au cours des dernières années, le secteur du transport et de la logistique a connu une croissance significative dans notre pays et tout particulièrement à Liège. Liège qui se positionne désormais comme une **référence** dans ce secteur et qui compte bien profiter de sa **position centrale en Europe** et de ses **importantes infrastructures** autoroutières, ferroviaires, fluviales et aéroportuaires pour jouer un rôle de tout premier plan.

Dans un monde où les échanges internationaux ne cessent de croître, le transport et la logistique apportent des solutions concrètes à l'ensemble des acteurs économiques du pays. Quels que soient leur taille et leur domaine d'activité, les entreprises sont perpétuellement à la recherche de moyens pour **optimiser leur gestion, stockage, approvisionnement et transport** de biens. L'efficacité d'une société dans ces domaines déterminera sans nul doute ces succès ou échecs futurs.

Étroitement lié aux nouvelles technologies, le secteur du transport et de la logistique est en perpétuelle évolution. Dès lors, comment s'y retrouver entre les technologies RFID, codes barres et identification automatique ? Comment maîtriser les notions de « picking » et de transbordement ? Autant de termes techniques et de notions qui rendent la tâche ardue à toute personne tentant de s'y retrouver et d'opter pour la **solution la plus efficace et rentable** pour son entreprise.

Le nouveau salon **TRANSPORTS & LOGISTIQUE Liège** offre, l'espace de 2 jours, l'occasion aux professionnels du secteur de se rencontrer, de s'informer mais également de créer des liens commerciaux forts.

Subtil mélange entre conférences et activités sectorielles de qualité.

L'Avenir de la Logistique en Wallonie – Séminaires

Lors de ce salon, une série de conférences sera organisée par nos partenaires afin de vous donner un maximum d'informations sur le secteur du transport et de la logistique, ces grands défis, ces opportunités et l'avenir de la logistique en Wallonie. Pour ne citer que quelques sujets de conférences : l'avenir du Trilogiport et de Liège Airport, la taxe kilométrique pour les poids lourds, le projet CAREX ou encore la sécurité.

Job Day

Le FOREM Logistique offre, lors de la 2^e matinée du salon, l'opportunité à des demandeurs d'emploi qualifiés et/ou intéressés par le transport et la logistique de rencontrer une dizaine de recruteurs.

Simulateur camion

Venez tester vos compétences de chauffeur avec le simulateur de conduite poids lourd du FOREM. L'occasion de vous plonger dans l'univers de ces professionnels de la route. Mettez-vous dans la peau d'un chauffeur routier, expérimentez de nouvelles sensations et changez votre vision de la profession.

Démonstrations de caristes

La société CEPS organisera une démonstration de caristes. Leurs formateurs vous montreront la place primordiale de la sécurité et des compétences dans une profession sans cesse à la recherche de nouveaux talents. Ils vous prouveront qu'elle requiert un important savoir-faire, une grande rapidité d'action et une maîtrise de soi à toute épreuve.

La Nuit de la Logistique

La « Nuit de la Logistique » viendra clôturer la première journée. Moment idéal pour se retrouver dans une ambiance conviviale et décontractée, cette soirée verra également le lancement du nouveau magazine « LOG-ON » de notre partenaire médias : MMM Business Media.

Informations pratiques

TRANSPORTS & LOGISTIQUE Liège 2013 se tiendra les mercredi 24 et jeudi 25 avril 2013 aux Halles des Foires de Liège. L'accès à l'événement et aux différentes activités est gratuit pour les professionnels. Il suffit de s'enregistrer en ligne pour obtenir un badge d'accès. Les professionnels peuvent également préparer leur visite grâce au plan du salon et à la liste des exposants mis à leur disposition sur notre site web. Pour chaque exposant, une fiche descriptive sera présentée afin que le visiteur puisse découvrir l'offre des exposants avant de se rendre sur place.

Plus d'informations sur www.easyFairs.com/TRANSPORTS-LIEGE.

John Barbier, easyFairs - Marketing Project Manager - Tél. +32 3 280 53 43 - john.barbier@easyFairs.com

MONS 2015, souffle nouveau pour toute une région

En 2015, Mons sera capitale européenne de la culture, une première pour une ville wallonne. Coordinatrice de la Fondation Mons 2015, Anne-Sophie Charle est interrogée par Alain Braibant

► **CCIImag' : 2015, c'est dans moins de deux ans. Question sans doute banale : où en êtes-vous ?**

A-S Charle : « Le lancement de Mons, capitale culturelle européenne aura lieu au mois de décembre 2014 ou au tout début de 2015. Nous entrons donc dans une phase de « croissance soutenue » en ce qui concerne les projets et le programme qui devrait être bouclé cet été par l'équipe artistique mise en place. »

Plus de cinq cents projets !

► **CCIImag' : Les projets sont nombreux ?**

ASC : « Nous avons décidé de retenir 100 projets parmi tous ceux qui ont été proposés. Ils sont répartis en quatre catégories. Un quart d'entre eux émanent directement de la fondation et sont en lien avec le passé culturel et historique de la ville. Des événements seront donc notamment organisés autour du compositeur de la fin de la Renaissance, Roland de Lassus, né à Mons en 1532 et mort à Munich en 1594, de Vincent Van Gogh qui a vécu à Mons pendant plus d'un an, en 1879-1880, de Verlaine, qui y a été incarcéré pendant 448 jours, de 1873 à 1875, et, évidemment, du mythe de Saint-Georges et du dragon. Il y aura aussi une exposition « Mons superstar », montrant que Mons et sa région ont toujours été à la pointe de l'innovation : les premières traces de sédentarisation de l'homme ont été retrouvées à Spiennes, une des dix-neuf communes du grand Mons. Il y a ensuite les projets émanant ce que j'appelle le secteur associatif au sens large. Tenez-vous bien ! Nous en avons reçu 550 ! Un jury international a été constitué pour établir un choix et en retenir une quarantaine. »

Plusieurs villes partenaires

► **CCIImag' : Des organisations « extra muros » sont aussi prévues dans des villes partenaires et dans tout le Hainaut.**

ASC : « C'est exact. Vingt-trois projets sont présentés par les institutions culturelles de la Province du Hainaut qui collaborent directement avec Mons 2015 comme, par exemple, le Musée de la Photographie de Charleroi et enfin – c'est la quatrième catégorie – 14 villes seront partenaires de Mons en 2015 : Lille, Valenciennes, Maubeuge, Courtrai, Bruges, Gand, Anvers, Malines, Bruxelles, la Wallonie Picarde, La Louvière, Charleroi, Namur et

Liège. Ces villes pourront labelliser un événement « Mons 2015 » et recevoir un subside qui pourra aller jusqu'à 200.000 €. »

Un budget de 70 millions

► **CCIImag' : Justement, parlons un peu gros...**

ASC : « La Fondation Mons 2015 est financée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne, la Province du Hainaut et la Ville de Mons. Cela représente 50 millions € auxquels il faut ajouter environ 10 millions de sponsoring privé et 10 millions escomptés de la billetterie. C'est Guy Quaden, ancien gouverneur de la Banque Nationale, qui préside



Anne-Sophie Charle : « Nous espérons accueillir entre deux et trois millions de personnes, provenant d'un rayon de 50 à 250km. »

La Grand Place de Mons



le conseil d'administration. La Fondation emploie trois personnes mais actuellement, nous travaillons en collaboration avec le centre culturel Le Manège. En 2015, au total, nous pourrions disposer d'une équipe de quarante-cinq personnes. »

Appel au secteur privé

► CCI^{mag'}: Vous comptez donc aussi sur les partenaires privés?

ASC: « Évidemment! Mons 2015, c'est l'affaire de tous. D'abord, c'est la première fois qu'une ville wallonne est choisie après Anvers en 1993, Bruxelles en 2000 et Bruges en 2002. Même si, à la suite de l'élargissement de l'Union Européenne, il y a aujourd'hui deux capitales culturelles chaque année (Pilzen, en République tchèque est l'autre ville retenue pour 2015, NDLR), cela risque de ne pas se reproduire avant longtemps! Au départ, nous avions voulu présenter notre candidature sous le label « Mons-Wallonie » mais cela n'a pas été possible. C'est la raison pour laquelle nous avons sollicité des villes partenaires. Nous souhaitons donc aussi que le secteur privé s'implique largement dans le projet. Et pas seulement trois ou quatre major sponsors! C'est dans ce but que nous avons créé

le « Club Mons 2015 entreprises ». L'objectif est de réunir 2015 entreprises qui adhèrent au projet pour un montant de 1 000 € qu'elles peuvent répartir sur quatre ans, de 2012 à 2015, avec possibilité de déductibilité fiscale. Nous sommes à peu près à 700 entreprises actuellement mais il reste deux ans! J'en profite d'ailleurs pour lancer un appel. La visibilité des partenaires sera assurée pendant toute l'année 2015 et, en outre, ils auront l'opportunité de faire partie d'un nouveau réseau d'affaires. Parce que l'objectif n'est pas seulement culturel! Nous visons aussi le développement économique et social de la région, nous voulons créer une richesse nouvelle. On estime qu'un € public investi engendre une retombée de 6 € pour l'économie locale. On a calculé aussi que Lille, capitale culturelle européenne en 2004, avait gagné dix ans de croissance!

► CCI^{mag'}: Combien de visiteurs attendez-vous?

ASC: « Nous espérons accueillir entre deux et trois millions de personnes, provenant d'un rayon de 50 à 250km. Mons est particulièrement bien située, à un peu plus de 200km de Paris, d'Amsterdam et de Londres et à une demi-heure de l'aéroport de Charleroi. »

► CCI^{mag'}: Une idée déjà de la journée d'ouverture?

ASC: « Comme je vous l'ai dit plus haut, l'inauguration aura lieu soit fin 2014 soit début 2015, ce n'est pas encore décidé. Ce qu'on sait d'après les expériences des autres villes, c'est que c'est avant tout la population proche qui sera concernée. À Marseille, capitale culturelle en 2013, où je me suis rendue avec le chef de corps de la police pour observer les problèmes de mobilité, de propreté, de sécurité, il y avait 400.000 personnes pour une agglomération de 1.200.000 habitants. Le bassin Mons-Borinage-Centre compte à peu près 300.000 habitants, nous nous attendons donc à recevoir environ 100.000 visiteurs le premier jour. »

► CCI^{mag'}: Autour de l'évènement Mons 2015, il y a de grands projets architecturaux...

ASC: « En effet! La nouvelle gare, confiée comme à Liège à l'architecte Calatrava et le palais des congrès. Celui-ci doit être inauguré en 2014, il est édifié sous la responsabilité de l'architecte américain d'origine polonaise, Daniel Libeskind, qui a réalisé, entre autres, le Musée Juif de Berlin et participé à la reconstruction du World Trade Center de New York. »

Une responsabilité vis-à-vis des générations futures

► CCI^{mag'}: Vous ne craignez pas que Mons 2015 soit un « one shot », certes gagnant si l'on en croit les chiffres, mais sans réel prolongement?

ASC: « Je ne le pense pas! Il y a d'abord l'émancipation des citoyens qui vont être sensibilisés à la vie culturelle. Pour reprendre l'exemple de Lille, un grand nombre de visiteurs provenaient de la vieille région industrielle toute proche, phénomène confirmé d'ailleurs par le succès du Louvre à Lens. Mais c'est toute l'image de la région que nous voulons modifier. Cela a déjà commencé avec l'implantation de Google et de Microsoft, mais nous espérons un véritable souffle nouveau qui provoquera une vraie relance économique. Il y a bien sûr le tourisme qui est déjà en plein développement puisqu'en dix ans, nous sommes passés de 50.000 à 500.000 visiteurs. C'est d'ailleurs une des raisons de la création du guide des restaurants Mons 2015! Mais il faut que tous les secteurs de la vie économique et sociale bénéficient de l'élan suscité par l'opération. C'est pour cela que soutenir Mons 2015, c'est la responsabilité de chacun, vis-à-vis des jeunes et des générations à venir. »

BIO EXPRESS

- Licenciée en sciences politiques de la FUCAM
- Collaboratrice de la CCI Mons de 1999 à 2001
- Porte-parole du bourgmestre de Mons de 2001 à 2004
- Chef de cabinet du bourgmestre de Mons de 2004 à 2012



PASTIFICIO DE LA MAIN À

COPYRIGHT PHOTO: JONATHAN BERGER



[1]

© Jonathan Berger



[2]

QUATRE LIGNES DE PRODUCTION

[1-3] A la base de toute pâte produite chez Pastificio della Mamma figurent trois ingrédients: de la semoule de blé dur (l'entreprise en consomme 1.000 tonnes par an), de l'eau et des œufs. Une fois pétrie et malaxée, la masse née du mélange de ces trois ingrédients est transformée, par le biais d'une presse ou d'un laminoir, dans la forme de pâte souhaitée avant de poursuivre sa route sur l'une des 4 lignes de production que compte la société.



Créée au début des années 80, l'entreprise Pastificio della Mamma fleure bon l'Italie et ses parfums culinaires. Active dans la production de pâtes (fraîches, précuites, lasagnes, cannellonis...), elle emploie une trentaine de collaborateurs sur son site des Hauts-Sarts à Herstal. Réalisant un chiffre d'affaires annuel de 6 millions €, elle s'est maintenue à la pointe de son secteur en investissant de manière conséquente dans ses outils de production (ndlr: 5 millions € au cours de 5 dernières années).

LLA MAMMA: LA PÂTE



[4]



[5]



© Jonathan Berger

[6]



© Jonathan Berger

[7]



© Jonathan Berger

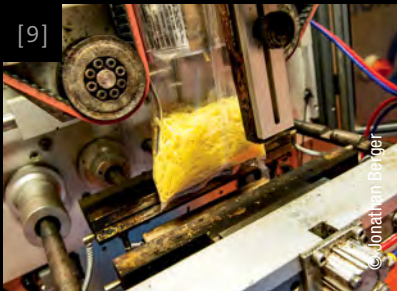
[4-10] Les pâtes passant par la ligne à **pâtes fraîches** sont pasteurisées (un traitement thermique naturel qui prolonge leur durée de conservation) avant d'être ensachées. Celles qui empruntent l'une des deux lignes pour **pâtes précuites** sont plongées quelques minutes dans une eau à 95° puis refroidies dans une eau à 8°. Après avoir été quelque peu huilées, elles sont rapidement mises en sachets.

**REPORTAGE COMPLET À VOIR SUR
WWW.JONATHANBERGER.BE/CORPORATE**



[8]

© Jonathan Berger



[9]

© Jonathan Berger



[10]

© Jonathan Berger



[11]

© Jonathan Berger

[11-14] Dédiee à la fabrication de **cannelloni, lasagnes et roulades**, la dernière ligne voit davantage intervenir les collaborateurs de l'entreprise. Ainsi, si la production de cannelloni est entièrement automatisée, les feuilles des lasagnes et roulades sont assemblées manuellement une fois sorties de la ligne de production. Une équipe expérimentée recouvre, ensuite, les différentes feuilles de farce avant de les disposer dans des platines qui seront placées 24 heures durant dans un congélateur. Le produit obtenu sera coupé aux dimensions souhaitées à l'aide d'une simple scie à boucher avant d'être conditionné. Si à l'heure d'aujourd'hui l'entreprise ne fabrique pas ses propres sauces et farces, elle envisage de le faire dans un avenir proche.



[12]

© Jonathan Berger



[13]

© Jonathan Berger



[14]

© Jonathan Berger

[15] Arrivés au terme du processus de fabrication, les produits de Pastificio della Mamma sont vendus à un public de professionnels : grossistes, industries agroalimentaires, grande distribution, collectivités, catering et Horeca. Très présente sur le Benelux, la société liégeoise est également en train de faire sa place sur le marché français.



[15]

© Jonathan Berger

L'EUROPE
À PORTÉE
DE MAIN



TRANSPORTS & LOGISTIQUE₂₀₁₃

Halles des Foires de Liège - 24 & 25 avril

Liège représente plus qu'un pari sur l'avenir dans le monde du transport et de la logistique mais une véritable opportunité à saisir.

Visitez le premier salon entièrement consacré aux activités de transport et de logistique organisé à Liège!

Enregistrez-vous dès maintenant via
www.easyFairs.com/TRANSPORTS-LIEGE



Partenaire
Catalogue

TRUCK BUSINESS

Partenaire Média
Industriel

INDUSTRIE

Partenaires Médias



En collaboration avec



Organisation

easyFairs



© Kadmy

Sécurité des installations électriques : nouvelles prescriptions

Publié au *Moniteur belge* du 21 décembre 2012, le nouvel arrêté royal concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail renferme des exigences réglementaires relatives à l'analyse des risques et les mesures de prévention, à l'exécution des travaux sur les installations électriques. Mais il contient aussi des exigences quant à la compétence et à la formation des travailleurs ainsi que des instructions visant à éviter les risques lors de l'exécution des missions dont ils sont chargés. L'arrêté, enfin, comprend un dossier technique décrivant l'installation électrique qui doit être constitué et conservé par l'employeur.



© SemNovik

Nouveau site Web pour l'ONVA

L'Office national des vacances annuelles (ONVA) lance une nouvelle version de son site Web - www.onva.fgov.be - permettant de tout savoir sur les vacances annuelles. Celui-ci s'articule autour de six rubriques permettant à chacun d'y trouver l'information qui le concerne (ouvriers et artistes, employeurs, législation...). Accessible en haut à droite du site, l'application « Mon compte de vacances » permet à tout un chacun de consulter les données concernant son pécule de vacances via sa carte e-ID ou token. Les sujets les plus consultés sont également mis en avant sur la page d'accueil.

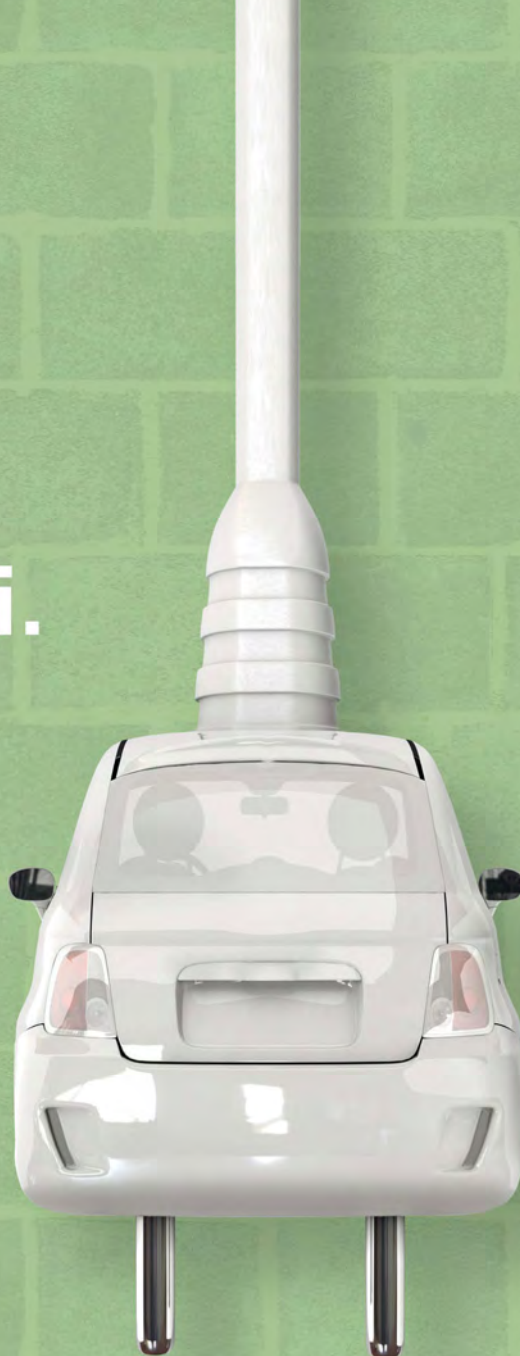


© Paulus Nugroho R

Loi contre le harcèlement au travail : renforcée!

La ministre fédérale de l'Emploi désire renforcer la loi contre le harcèlement au travail et obliger ainsi les entreprises à effectuer une analyse de risque concernant le stress, les conflits au travail, l'ambiance au travail et le burn-out. Selon le Syndicat neutre pour indépendants, le renforcement de cette loi apportera beaucoup de tracas administratifs supplémentaires aux PME. Il estime que les procédures existantes suffisent largement et que la jurisprudence dans ce domaine est claire. « *Bien évidemment, il faut toujours sanctionner sévèrement des harcèlements graves, mais cette modification de la loi harcèle surtout les petites et moyennes entreprises* », estime Christine Mattheeuws, présidente du SNI.

L'avenir se branche ici.



Vous désirez implémenter un plan de mobilité durable au sein de votre entreprise ? Les véhicules 100% électriques ou hybrides rechargeables offrent une réelle opportunité pour réduire les émissions de CO₂ ainsi que les coûts opérationnels de votre flotte. Pour assurer une bonne implémentation, vous devez disposer d'un système de chargement répondant à vos besoins et d'une installation électrique adaptée. Electrabel permet aussi à vos collaborateurs de recharger leur véhicule d'entreprise à domicile grâce au CarPlug.

Electrabel vous guide en quelques étapes vers la solution de mobilité durable qui convient le mieux à votre entreprise. Contactez-nous : www.electrabel.be/carplug



GREEN MOBILITY
en partenariat avec la nature

Vous
avez
l'énergie

Electrabel
GDF SUEZ



Complément de reprise du travail dès 55 ans

Depuis le 1^{er} février 2013, afin de prétendre, sous certaines conditions, à un complément de reprise du travail payé par l'Onem, le chômeur doit avoir 55 ans ou plus. Cette nouvelle condition d'âge s'applique à toute première demande introduite à partir du 1^{er} février 2013. Le demandeur d'emploi peut bénéficier d'une telle prime, que le travail soit salarié ou exercé en qualité d'indépendant. Pour pouvoir prétendre à ce complément, il doit :

- être chômeur complet indemnisé par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, au moment de la reprise du travail ;
- prouver 20 ans de passé professionnel en qualité de travailleur salarié ainsi qu'avoir sa résidence habituelle et effective en Belgique.

Fin du dispositif APE marchand

La partie du régime des aides à la promotion de l'emploi dédiées aux employeurs du secteur marchand a pris fin le 31 décembre 2012. Dès lors, aucune suite favorable ne peut plus être donnée aux demandes dont la Direction de la Promotion de l'Emploi a accusé réception après cette date. Ces aides sont soumises au respect du Règlement CE n° 1998/2006 de la Commission concernant l'application du traité aux aides de minimis. Cela signifie que le montant total des aides perçues en vertu de la législation APE, cumulé aux autres aides de minimis dont bénéficierait l'employeur, ne peut dépasser un plafond de 200.000 euros sur une période de trois exercices fiscaux. Attention, ce plafond est ramené à 100.000 euros pour les entreprises actives dans le secteur du transport routier.

Substances chimiques : la Belgique se met en conformité

La Belgique se met en conformité avec les exigences européennes en matière de substances chimiques, et plus particulièrement au niveau de la langue employée sur les étiquettes et fiches de sécurité. Ces informations devront être rédigées, au moins, en français, en néerlandais et en allemand. Parallèlement, la Belgique doit désigner l'organisme chargé de la réception des informations concernant la réponse à apporter en cas d'urgence sanitaire. Ces mesures entreront en vigueur le 1^{er} juin 2015.

La Wallonie soutient l'économie créative

La Wallonie vient d'être sélectionnée par la Commission européenne pour sa stratégie exemplaire de soutien à l'économie créative, comme moteur de transformation économique. Au travers de cette initiative, la DG Entreprise et Industrie entend mettre en évidence le rôle que les Industries Créatives et Culturelles peuvent jouer dans la transformation d'une région en transition industrielle en ajoutant de la valeur à son économie par le design, la créativité et l'apport de collaborations trans-sectorielles, de manière à lui permettre d'aboutir à un positionnement fort dans les chaînes de valeurs globalisées - (081/23.41.15 - magalie.meyer@gov.wallonie.be)

L'intérim recourt aux titres-repas électroniques

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le secteur du travail intérimaire recourt aux titres-repas électroniques. Et pas moins de 80 % du secteur a déjà entamé les démarches afin d'employer ces titres-repas, ce qui, selon Federgon, la Fédération des partenaires de l'emploi « amènera à la production de plus de 70.000 cartes électroniques dans les premières semaines de 2013 ». La carte Ticket Restaurant est valable cinq ans - 02/203.38.03 - pr@federgon.be

Stages de transition et formations professionnelles : déclaration DIMONA obligatoire

En exécution du Plan pour l'emploi et, en particulier, en exécution de l'obligation de stage de 1 % pour tout employeur du privé, les stages de transition et les formations professionnelles doivent aussi faire l'objet d'une déclaration DIMONA qui les oblige à renseigner les dates de début et de fin d'occupation du personnel à l'Office national de sécurité sociale (ONSS). En effet, un nouvel arrêté royal étend cette déclaration obligatoire, à partir du 1^{er} janvier 2013, au jeune qui effectue un stage de transition lui permettant de découvrir le marché de l'emploi. Mais aussi aux personnes qui, à l'initiative du service compétent pour la formation professionnelle, concluent notamment un contrat pour une formation professionnelle individuelle en entreprise, une formation-insertion.

Nouvelles règles pour travailler tout en étant pensionné

Aujourd'hui, le dépassement d'au moins 15 % du plafond des revenus autorisés entraîne la perte de la pension pour le travailleur ou l'indépendant pour l'année concernée. Si le dépassement est de moins de 15 %, le montant de la pension est en principe diminué du pourcentage du dépassement. Mais le Conseil des ministres a approuvé le 11 janvier dernier, deux projets d'arrêtés royaux devant assouplir ces règles de base. Dès lors, à partir du 1^{er} janvier 2013, avec effet rétroactif donc, les pensionnés âgés de plus de 65 ans ayant une carrière professionnelle de 42 ans pourront percevoir des revenus illimités tout en gardant leur pension.

[Le design, pensez-y!]

AIDES ET PROGRAMMES SPÉCIFIQUES...

- ▶ Le coût du design compensé par diverses aides envisageables...
- ▶ Un programme « 3pod » pour soutenir le design sur les territoires du Nord-Pas-de-Calais et du Hainaut

STÉPHANIE HEFFINCK

L'un de nos précédents dossiers thématiques portait sur des témoignages d'entreprises ayant intégré avec fruit le design dans leur business. « *Le design est en effet partout, dans le packaging, les espaces d'accueil, les produits... et dans tous les secteurs: l'agro-alimentaire, le textile, etc.* », rappelle Sophie Deleuze, en charge du **programme transfrontalier « 3pod »** dont l'opérateur est le CEEI Héraclès, dans la région de Charleroi et du Sud Hainaut... »

▶ **CCI mag' : « Pourquoi, en cette période difficile, l'entreprise devrait-elle continuer à 'penser design', malgré les coûts que la démarche représente ? »**

SD: « Le design est un facteur essentiel de différenciation des produits et services ; il permet aux entreprises d'innover, d'améliorer leur image de marque, leur procure un avantage concurrentiel indéniable ! (ndlr : d'après une étude néanmoins relativement ancienne - Étude Design Council 2006 -, 1 € investi en design rapporterait 2,25 € en CA) ».

▶ **CCI mag' : « Qu'objecteriez-vous aux PME qui ne se sentent pas concernées par cet aspect ? »**

SD: « Mais que toutes en ont besoin ! Que cela va bien au-delà des supports de communication ou de l'aspect esthétique. On

parle aussi de confort, de sécurité, d'ergonomie en cette matière ! L'entreprise n'a pas toutes les compétences en interne ; le designer apporte une réelle plus-value ! »

▶ **CCI mag' : « D'autant que plusieurs aides au design existent pour les PME wallonnes ; quelles sont les principales ? »**

SD: « Je citerais le programme « **Spécialiste en design** », de l'AWEX, du moins pour les exportateurs. Des spécialistes extérieurs épaulent les entreprises wallonnes qui veulent intégrer le design à leur stratégie d'exportation (ndlr : une intervention plafonnée à 750 euros/jour HTVA. Pour un mois, avec possibilité de 2 prolongations).

La **bourse de préactivité** de l'Agence de Stimulation Économique, d'une valeur de 12.500 euros, s'adresse au porteur d'un projet original et réaliste, aussi bien pour la création d'une entreprise que pour une activité à titre d'indépendant. Elle finance l'étude de faisabilité et le montage du projet. Les entreprises de plus de 3 ans ne sont pas non plus oubliées avec la « **bourse Innovation** » de l'ASE. Le dispositif couvre les frais de la conception et la mise en œuvre de « prototypage » de nouveaux produits ou services. Le montant de ce dispositif est également de 12.500 euros (ndlr : la bourse couvre au maximum 80 % des demandes admissibles. La demande de bourse peut

être introduite via un formulaire en ligne sur www.wallonie.be. Plus d'informations auprès de F. Lathuy : 04/220.78.18 ou M. Lacrosse : 04/220.78.18 ou par mail : bourseinnovation@as-e.be).

Citons encore la subvention pour le dépôt ou l'extension de brevet (infos auprès de N. Leboeuf - 081/33.44.85). Au service de l'innovation, on trouvera encore, par exemple, « Novallia », filiale de la Société Wallonne de Financement et de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises (ndlr : Novallia lance des appels à projets semestriels. Un jury sélectionne les dossiers pour lesquels sont libérés les fonds) ».

▶ **CCI mag' : « Parlez-nous du programme 3Pod... Depuis quand existe-t-il, quel en est l'objet, à qui est-il réservé ? »**

SD: « C'est en 2009 que l'on a créé nos outils. Le programme qui émane de 8 partenaires franco-wallons accompagne tant les designers et porteurs de projets dans la mise en œuvre et le développement de leur activité que les PME et TPE, aussi bien pour le conseil que le soutien financier. Chaque partenaire a sa propre zone d'intervention : Mons, Tournai, Enghien, Lille, Béthune, Douai, Charleroi et le Sud Hainaut.

Notre cible, ce sont les structures qui ont peu de moyens financiers et RH. Les entreprises que nous accompagnons sont tenues de collaborer avec un designer agréé 3Pod ; quant

aux designers, ils doivent avoir leur agence et leur spécificité. Certaines compétences ne sont pas compatibles, si l'on veut être qualitatif. Sur notre plateforme, nous les référençons; nous les connaissons et ils peuvent se prévaloir de résultats tangibles... »

► **CCI mag' : « Pouvez-vous nous brosser l'éventail des outils » ?**

SD : « En résumé: la mise en réseau, les séminaires thématiques, l'accompagnement, la formation... la visibilité! Nous fournissons toutes les informations aux PME, le conseil de premier plan, via un diagnostic du projet d'intégration de design, l'accompagnement global.

Pour nos designers, nous proposons des formations, comme « Négocier et convaincre pour les designers », un club designers, pour favoriser les échanges et diffuser des informations très spécifiques, visiter des expositions, etc. Mais avant

tout, leur agrément 3pod leur donne une belle visibilité auprès des PME de la zone transfrontalière!

Le portfolio en ligne de nos designers professionnels (ndlr: près de 180) est consultable sur www.3pod.eu. Notre plateforme est également une mine d'informations et d'outils; elle présente aussi des success stories... »

► **CCI mag' : « Comment se déroule l'accompagnement des entreprises » ?**

SD : « Nous organisons des ateliers, des séances... ainsi que des rendez-vous individuels permettant d'établir un diagnostic design. On va analyser les besoins et un comité transfrontalier qui se réunit 2 fois par mois sur la zone débattrait des projets... Si le projet est retenu, on réalisera le cahier des charges avec l'entreprise, que l'on transmettra ensuite au designer présélectionné. Pour suivre la procédure, je communique toujours les coordonnées de 2 Belges et 1 Français mais c'est l'entreprise qui arrête elle-même son choix.

Remise d'offre, rencontre du designer... tout cela se fait très rapidement. L'entreprise paye le designer et nous intervenons ensuite. Le montant d'intervention, pour soutenir ces



“ Nous sommes “partenaires” de Wallonie Design »
Sophie Deleuze

entreprises qui innovent en matière de produits ou de services, est plafonné à 5000 euros ».

► **CCI mag' : « Quand le programme 3Pod prendra-t-il fin » ?**

SD : « En décembre 2013... mais il y a des besoins, nous devons y répondre. Espérons qu'un autre programme design voie le jour en 2014! »



L'EXEMPLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA DISTILLERIE DE BIERCÉE...

Depuis 1946, la **Distillerie de Biercée** distille dans la plus pure tradition des eaux-de-vie et liqueurs de haute qualité dans le respect de l'authenticité et de la tradition.

Cette entreprise a fait appel au programme 3pod afin de concevoir un nouvel emballage (design de packaging et étiquetage) pour une nouvelle boisson alcoolisée (Gin); le résultat devait clairement refléter les valeurs de l'entreprise. Son Gin est unique, fin, constitué d'ingrédients naturels sélectionnés avec soin (quelques ingrédients sont typiquement belges) avec des aromates, l'ensemble lui conférant douceur aromatique et personnalité. C'est donc après avoir consulté pas moins de 4 agences que l'entreprise a arrêté son choix sur l'une d'elles, française (Coconuts), séduite par son approche.

Le nouvel emballage est le symbole représentatif de la marque « Distillerie de Biercée » et donne au produit une image positionnée « haut de gamme »!

INFOS

Sophie Deleuze (CEEI Héraclès) - tél. 071/27.03.11 - sdeleuze@heracles.be

Khadija Omari (La Maison de l'Entreprise) - tél. 069/59.00.59 - omari@lme.be

Sauvegarder sa réputation sur le

Internet est une arme à double tranchant. Extraordinaire outil de communication, le web peut, en quelques frappes de clavier, mettre à mal une réputation qu'une entreprise aura mis des années à tisser. Exposée à la critique fondée ou chimérique de l'internaute, une société ne peut rester passive. Avocat spécialisé en droit des TIC, Jean-François Henrotte nous expose les moyens pour une entreprise ou un commerçant de se prémunir et de réagir.

CÉLINE LÉONARD

État des lieux

Longtemps, seuls les journalistes ont eu la possibilité de communiquer massivement. Internet (et plus encore le web 2.0) a permis à tout un chacun de s'exprimer publiquement par le biais de blogs, médias sociaux et autres forums de discussion. « *N'étant pas soumis aux règles déontologiques des journalistes, les internautes se laissent parfois aller à des propos injurieux, diffamants ou calomnieux vis-à-vis d'une entreprise* », souligne Jean-François Henrotte. Outre la disparition de ce filtre journalistique, le web favorise certaines dérives communicationnelles par l'anonymat relatif qu'il offre. « *Caché derrière un pseudonyme, un internaute peut s'exprimer de manière bien plus virulente qu'il ne le ferait à découvert.* » Internet, enfin, peut amplifier l'impact d'une mauvaise critique par son caractère résilient. « *À la différence d'un journal papier qui finira rapidement à la poubelle, ces écrits restent et ressortent dès que l'on entame une recherche sur le nom de l'entreprise.* »

Formidable outil de communication, le web s'apparente donc à une arme à double tranchant. « *En particulier pour les PME, précise notre expert. Ces dernières ne bénéficient pas des mêmes moyens de (contre-)communication qu'un grand groupe et peuvent ainsi se voir déstabilisées par des propos négatifs tenus sur la toile.* »

Mieux vaut prévenir

Si nul ne peut se mettre à l'abri d'un commentaire acerbe ou injurieux, certaines pratiques peuvent néanmoins en réduire les risques :

- Effectuer une veille minimale : il existe en la matière des outils performants et généralement gratuits qui scannent le net pour vous (Google Alertes est l'un d'entre eux). À chaque fois que le nom de votre entreprise apparaît

sur internet, vous êtes automatiquement prévenu par mail. « *Directement informé, vous pouvez réagir rapidement. C'est toujours mieux que d'avoir vent de certains propos négatifs par la bouche d'un client plusieurs semaines après leur parution.* »

- Être présent sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, G+, LinkedIn...) : vous n'aimez pas ce type de médias ? Vos clients et vos concurrents y sont cependant. « *Sachant que ces sites sont aujourd'hui les mieux référencés lorsque l'on effectue une recherche sur une entreprise, aucune société ne peut se permettre d'y être absente, ne fût-ce que pour maîtriser les premiers résultats de recherche de façon positive.* »

Réagir sans passer par la case « justice »

« *Je déconseille habituellement à mes clients d'entamer trop rapidement une action en justice. Par le biais de la voie judiciaire, le risque est grand en effet de donner aux propos mis en cause un écho bien plus grand encore. Je parle de l'effet « Barbra Streisand ». Une expression faisant référence au recours introduit en justice par la célèbre chanteuse pour faire retirer une photographie aérienne de sa maison apparaissant sur un site internet. La plainte a été si médiatisée qu'elle a provoqué une nuée de clics et assuré à la photo une diffusion bien plus importante.* »

Pour limiter la casse, la première chose à faire est d'introduire une demande de retrait du contenu litigieux auprès du (des) site(s) concerné(s) : Google, Facebook, Twitter... L'intérêt de cette formule est qu'elle sera ignorée de tous (à l'exception de celui qui a diffusé le contenu) et bien moins chère.

Autre attitude à recommander : répondre de manière raisonnable à la critique formulée.

« *Les forums ou médias sociaux permettent plus spécifiquement ce type de réactions. Une forme de droit de réponse qui n'existe pas sur Internet dans le droit belge (contrairement au droit français). Les internautes pourront ainsi constater que même si votre entreprise a commis une erreur, elle ne néglige pas la chose.* »

Les voies judiciaires

En l'absence de résultat satisfaisant suite à ces démarches, l'entreprise confrontée à des propos qu'elle considère préjudiciables peut décider de réagir en entamant des poursuites judiciaires. « *Le principe de liberté d'expression se trouvera au cœur des procédures menées. Ce sera au magistrat en charge du dossier d'établir la balance entre cette fameuse liberté d'expression et les autres libertés auxquelles elle se heurte telles que le*

Une action en justice : un recours que l'on vous déconseille d'entamer trop rapidement



web



Maître Jean-François Henrotte
(Philippe & Partners)

droit au respect de la vie privée ou à la réputation et à l'honneur. »

Sur le plan judiciaire, différentes voies sont envisageables :

- pénale: la calomnie, l'injure et la diffamation relèvent du Code pénal. La poursuite des infractions étant confiée au parquet, cette voie aura un impact financièrement

nul pour l'entreprise. Parallèlement, la présence d'un enquêteur ainsi mis à disposition pourra s'avérer extrêmement précieuse dans le cadre de la recherche d'auteurs de propos anonymes. S'agissant d'une procédure accusatoire, l'entreprise ne maîtrisera toutefois pas l'évolution de la procédure. Il se peut également que le dossier soit classé sans

suite car jugé trop peu important (c'est dans le cadre de propos xénophobes ou racistes que le dossier a le plus de chance d'aboutir).

- civile: l'entreprise peut ici tenter une action en responsabilité. Si elle obtient gain de cause, elle pourra demander la réparation du préjudice subi. En matière de dommages et intérêts, les sommes allouées sont toutefois généralement modestes sauf si l'entreprise peut prouver l'impact des propos sur son chiffre d'affaires.
- commerciale: dans le cas de pratiques déloyales entre 2 entreprises, on se référera à loi relative aux pratiques du marché. Une action en cessation peut être introduite. Comme son nom l'indique, cette dernière vise à faire cesser l'acte incriminé. Quelle que soit son issue, cette procédure ne donne pas droit à des dommages et intérêts qui exigent une action en responsabilité distincte.
- sociale: si un collaborateur exprime sur le web des propos injurieux ou diffamants vis-à-vis de la firme qui l'emploie, celle-ci pourra invoquer l'article 16 de la loi relative aux contrats de travail qui stipule qu'employeur et employé se doivent respect et égards mutuels. Le fait que les propos aient été tenus sur un réseau social « privé » tel que Facebook ne protège pas le travailleur.

UN PEU DE VOCABULAIRE

Dans ses articles 443 et suivants, le Code pénal belge définit comme suit la calomnie, la diffamation, l'injure, la dénonciation calomnieuse et la divulgation méchante:

- La diffamation est le fait d'imputer méchamment à une personne déterminée un fait précis qui est de nature à porter atteinte à l'honneur de cette personne ou à l'exposer au mépris public, et dont la loi n'admet pas la preuve.
- L'injure est le fait de divulguer un fait imprécis portant atteinte à l'honneur d'une autre personne.
- La dénonciation calomnieuse est une calomnie sous forme d'une déclaration aux autorités.
- La divulgation méchante est le fait de porter à la connaissance d'un large public un fait vrai dans le seul but de nuire à autrui.

PHILIPPE & PARTNERS

Liège: Bd. d'Avroy 280 - 4000 Liège - Tél. 04/229.20.10 - jfhenrotte@philippelaw.eu

Namur: Route de Hannut 47/3 - 5004 Namur - Tél. 081/21.22.23

Twitter: @henrotte - LinkedIn: henrotte - Google+: +jean-françois henrotte



5 bonnes raisons de vous reposer sur votre bras droit Securex.

- **la gestion de votre personnel** "all-in" couvrant tant le calcul des salaires que le service de prévention et de protection, les allocations familiales, le contrôle médical, les assurances du personnel ...
- **une personne de contact attitrée et polyvalente** pour la gestion de votre personnel et les conseils d'une équipe d'experts
- **un soutien proactif** et des conseils sur le plan juridique et social
- **un logiciel HRonline novateur** pour une gestion de votre personnel sûre et à jour
- **un prix fixe mensuel** et transparent, sans mauvaises surprises

Bref, **une gestion sans souci de votre personnel** qui vous permet de vous concentrer sur l'activité principale de votre entreprise.

Plus d'informations sur comfoHRt et le partenariat proposé par Securex?
Surfez sur www.comfoHRt.be ou contactez l'un de nos experts au 070 233 700.

Securex. Bien plus qu'un secrétariat social.





[Garsou-Angenot]

3 millions d'euros investis aux Plénesses

Entreprise familiale depuis cinq générations, Garsou-Angenot entend se positionner davantage comme un prestataire global et comme un spécialiste. L'entreprise de transport et de la logistique investit 3 millions d'euros dans de nouveaux bâtiments situés aux Plénesses. Déménagement prévu : septembre 2013.

MANU YVENS

Chez Garsou-Angenot, ce ne sont pas moins de 5 générations qui ont permis de construire les bases solides de l'entreprise familiale. Celle qui est aux commandes aujourd'hui apportera plus que jamais sa pierre à l'édifice en concrétisant l'un des dossiers les plus importants de son histoire d'ici septembre 2013 : le déménagement dans le zoning des Plénesses à Thimister-Clermont. Les travaux débutent en ce mois de mars.

4 piliers d'activités

Les activités de Garsou-Angenot reposent sur quatre secteurs : le transport routier (principalement en groupage), le fret aérien/maritime, l'agence en douane et la logistique/ entreposage. La société effectue ainsi de la distribution sur le Benelux mais aussi des transports réguliers sur toute l'Europe et, via des correspondants locaux, sur l'Europe de l'Est. En 2007, la société s'est associée au réseau européen Palletways lui permettant de livrer des marchandises plus

rapidement et de façon plus rentable. Depuis 2003, grâce à son département Air Freight implanté sur le site de Brussels National Airport (Brucargo), Garsou-Angenot met à disposition de ses clients un service complet et personnalisé pour gérer toutes les opérations liées à l'import et à l'export. Sans compter son appartenance au réseau AOP (Air and Ocean Partners) positionnant l'entreprise partout dans le monde. Activité historique, le département agence en douane permet d'assurer toutes les formalités douanières à l'export et à l'import de marchandises. Bénéficiant du statut AEO (Authorized Economic Operator) depuis 2010, Garsou-Angenot peut s'enorgueillir d'avoir été un des premiers transporteurs/agences en douane certifiés. Enfin, la société propose une série de prestations logistiques allant de l'entreposage au stockage en passant par la gestion des stocks, la préparation de commandes, l'emballage ou l'étiquetage. Toutes ces activités ont permis à Garsou-Angenot de se positionner

idéalement comme un prestataire global mais aussi un spécialiste reconnu au-delà de nos frontières. Actuellement, la société emploie 55 personnes. Son parc roulant est composé de 35 à 40 véhicules.

Déménagement

Actuellement basée à Chainex-Herve, la société Garsou-Angenot est à l'étroit. Sans aucune possibilité d'étendre ses activités. C'est pourquoi ses dirigeants ont acquis un terrain de 23.000 mètres carrés aux Plénesses où ils s'installeront d'ici le mois de septembre. « Nous construisons un hall de stockage et de transbordement de 3500 mètres carrés, 500 mètres carrés de bureaux et des parkings pour camions », explique Cédric Capelle, Directeur. L'investissement est à la hauteur des attentes : 3,2 millions d'euros. « Nous allons ni plus ni moins doubler notre surface de transbordement actuelle et quadrupler notre capacité de stockage pour la porter à 4000 emplacements-palettes. Le projet prévoit également 2 extensions, qui permettront de tripler la surface bâtie ». De quoi confirmer l'entreprise dans sa volonté de développer ses activités logistiques et de stockage. La crise de 2009, conjuguée à un recul du chiffre d'affaires de 20 %, n'est visiblement plus qu'un mauvais souvenir pour la direction de Garsou-Angenot qui, sur base de ses derniers résultats, croit plus que jamais en son investissement. S'il se confirme que le secteur du transport et de la logistique subit de plein fouet les impacts de la crise, l'investissement projeté par la société Garsou-Angenot est à souligner dans un contexte encore trop morose.



Le parc roulant de l'entreprise se compose d'une quarantaine de véhicules.

Cédric Capelle, Directeur

GARSOU-ANGENOT

Avenue du Parc 4 - 4650 Chainex
www.garsou-angenot.be



FINALIST
mipim
awards
 BEST INDUSTRIAL
 & LOGISTICS
 DEVELOPMENT
 2013

© Yan GLAIVE

Louvain-la-Neuve - STEEL HEADQUARTERS

Architect : **ASSAR Architects** - Developer : **Steel s.a.**



Ets J. Wust S.A.

Route de Falize, 151 | B - 4960 MALMEDY | Tél.: +32 (0)80 79 27 11 | Fax : +32 (0)80 79 28 12 | commercial@wust.be | www.wust.be

NOTRE EXPÉRIENCE...
 VOTRE AVENIR !



SPACE FOR GROWTH

DISPONIBLE: SUPERBE SITE LOGISTIQUE
 Nivelles-Sud, 11, Rue de la Technique



- Terrain clos: 42.120 m²
- Entrepôt: 12.615 m²
- Bureaux: 1.385 m²
- Hauteur libre: 10,5 m
- Quais de chargement: 18
- Portes pour camions: 3
- Système de sprinklage ESFR

Vous souhaitez plus d'informations ? Contactez Frédéric Van der Beken via frederic.vanderbeken@montea.com ou 053/82 62 62.



[JVP - Night and Day]

LES MAGASINS D'À CÔTÉ

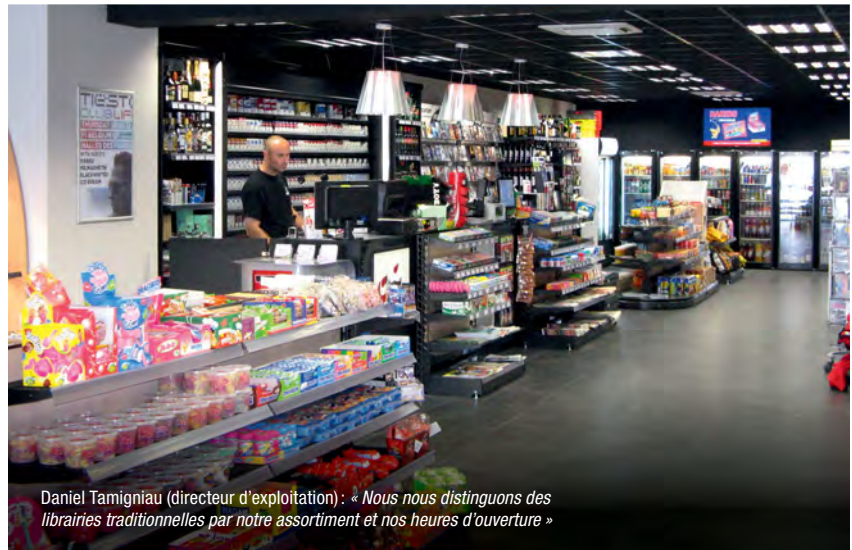
- ▶ Avec son enseigne Night and Day, la société namuroise JVP essaime depuis 20 ans ses magasins de proximité
- ▶ Actuellement, elle compte 60 points de vente répartis dans toute la Wallonie
- ▶ Un chiffre d'affaires de 85 millions d'euros et un total de 300 personnes occupées

JACQUELINE REMITS

C'est l'histoire de trois amis étudiants à l'université qui décident de faire des affaires ensemble. Vingt ans plus tard, la belle aventure continue. Déjà durant leurs études, Jérôme Giraud, Vincent Dardenne et Philippe Clinet développent des activités dans l'événementiel. L'un effectue des études de communication, un autre de droit et le troisième de gestion. En 1993, le diplôme de chacun en poche, ils créent ensemble la société JVP (les initiales de Jérôme, Vincent et Philippe). Pour rentabiliser la surface commerciale louée initialement comme bureau pour leur activité d'événementiel, ils ouvrent un premier magasin Night and Day, accessible de midi à 1 heure du matin. À l'époque, un tel établissement n'existe pas à Namur. Le concept fonctionne. Le succès est au rendez-vous. Un deuxième magasin est ouvert, puis un troisième. Enfin, les trois garçons décident de se concentrer sur cette activité qui roule. En 1999, le quatrième magasin est le premier d'une longue série sous forme de franchise. Avec elle, le nombre de magasins explose.

Un concept en constante évolution

La tendance est à un retour vers de tels magasins de proximité, conviviaux, où l'on peut trouver un peu de tout, à l'unité et à deux pas de chez soi. Au fil du temps, le concept de Night and Day s'affine comme nous l'explique Daniel Tamigniau, directeur d'exploitation de la SA JVP. « Les magasins sont aujourd'hui des librairies classiques, mais avec des horaires étendus et proposant une série de services et produits complémentaires (pré-vente, points poste, pressing, etc.). Nous nous distinguons des librairies traditionnelles par notre assortiment et nos heures d'ouverture. Nos magasins sont ouverts 365 jours par an en moyenne de 7 heures du matin à minuit. Certains ouvrent à 5 ou 6 heures du matin quand l'endroit le justifie



Daniel Tamigniau (directeur d'exploitation) : « Nous nous distinguons des librairies traditionnelles par notre assortiment et nos heures d'ouverture »

et d'autres ferment à 1 h ou 2 heures du matin, jamais plus tard. Nous étions parmi les premiers à développer ce concept et nous gardons encore un peu d'avance sur la concurrence. » Ils sont aussi bien situés en centre-ville qu'en périphérie et sont répartis dans toute la Wallonie, de Mons à Bastogne, en passant par Marche-en-Famenne, Liège, Waremme, Huy, le Brabant wallon, la région de Charleroi... Au total, JVP compte actuellement 60 magasins. « Nous continuons à en ouvrir, en moyenne entre cinq et dix par an, principalement en franchise. Le principe est de développer les points de vente en eux-mêmes, de s'adapter en permanence, de trouver de nouveaux produits et services à proposer aux clients tous les jours en magasin et de continuer à ouvrir de nouveaux points de vente. La société peut encore grandir, car il reste de nombreux endroits où nous ne sommes pas présents. » Si JVP acquiert encore des magasins intégrés, le développement se fait en grande partie via la franchise.

« Nous réalisons des investissements, soit dans des fonds de commerce (mais certains franchisés font les investissements eux-mêmes), soit dans l'immobilier en achetant des surfaces commerciales dans lesquelles nous exploitons des magasins, du logement et des bureaux. » Si l'activité principale est celle de l'exploitation et du développement des magasins, la société organise également plusieurs concerts par an, principalement à Namur. Cette activité événementielle reste cependant accessoire. Si la maison-mère emploie 45 personnes, le groupe entier, à savoir l'ensemble des personnes mises au travail par l'activité, compte environ 300 personnes réparties sur toutes les sociétés franchisées. Pour 2012, le chiffre d'affaires consolidé est de 85 millions d'euros. Il est en croissance constante.

JVP - NIGHT AND DAY

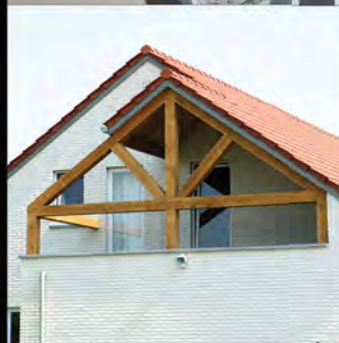
Tél. 081/23 00 44 - www.librairie.be



Dôme Constructions appartient au cercle restreint des entrepreneurs belges certifiés ISO9001.

Norme de référence internationale incontestée en matière de **management de la qualité**, l'ISO9001 est également un label témoignant du **sérieux d'une entreprise**.

Gage de pérennité apprécié par les candidats bâtisseurs, la certification ISO9001 est aussi le garant d'une **recherche permanente de la satisfaction du client**.



INFOS :

04/ 380 31 30

info@dome-constructions.be
www.dome-constructions.be

DÔME Constructions S.A.

Thier des Forges 66
4140 SPRIMONT



[Traiteur Les Cours]

BISTRONOMIE au Moulin du Val Dieu

Le Traiteur Les Cours ajoute une nouvelle corde à son arc! Comptant déjà deux restaurants dans son escarcelle, le traiteur bollandois est, depuis le mois de février, le nouveau gestionnaire du restaurant du Moulin du Val Dieu. Un cadre rustique et rural où le restaurateur entend faire la part belle aux produits du terroir au travers de son concept de « bistronomie ».

CÉLINE LÉONARD

Fondateur du Traiteur Les Cours, Joël Rademaker est un homme de défis. Aussi, lorsque les propriétaires du Moulin du Val Dieu lui ont confié être la recherche d'un nouveau gestionnaire pour le restaurant du Moulin, il n'a pas longtemps tergiversé. « Étant à la recherche d'un lieu pour organiser des banquets dans la région, j'ai immédiatement été séduit par ce bâtiment datant du XIII^e siècle. Même si nous venons de lui donner un sérieux coup de neuf, nous avons veillé à conserver dans son architecture son caractère rustique et authentique. »

Produits du terroir et bistronomie

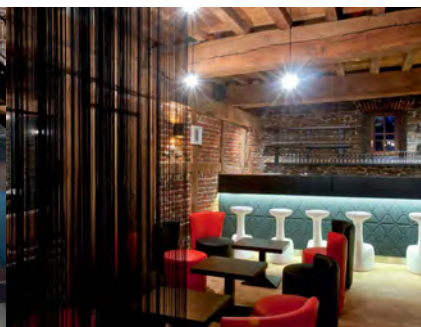
Niché dans un écrin de verdure, le site abbatial n'est pas le seul élément à avoir séduit Joël Rademaker. « Les propriétaires du Moulin m'ont donné la possibilité de développer

une carte axée sur la cuisine du terroir. On retrouvera donc au menu les produits du Moulin du Val Dieu directement issus de la chaîne « grains – élevage – assiette », ainsi que les produits régionaux tels que le sirop d'Aubel, les escargots du Bocage ou encore le fromage de Herve... » Ces produits seront déclinés du concept culinaire de Bistronomie. « C'est un mot né de la contraction de bistrot et de gastronomie. Il fait référence à une cuisine inventive préparée à partir de produits simples et goûteux. »

Promu chef du restaurant, Fabrice Meunier aura pour mission de faire vivre ce concept. Un chef qui malgré son jeune âge (33 ans) peut déjà se targuer d'une solide expérience. Des établissements tels que l'Hostellerie Lafarque à Pépinster ou Le Comme chez soi à Bruxelles l'ont ainsi compté parmi leurs collaborateurs.

Focus sur la clientèle régionale et professionnelle

Chaque année, le site du Val Dieu attire plus de 150.000 visiteurs. « Ces derniers seront toujours les bienvenus, souligne Joël Rademaker. Mais nous avons aussi la volonté de chouchouter davantage la clientèle régionale, jusqu'ici quelque peu laissée pour compte. » En reprenant les rênes du Moulin, le Traiteur Les Cours se donne également pour objectif d'attirer les cadres et dirigeants des entreprises locales. Un « business lunch » a ainsi été spécialement conçu à leur attention tandis que différents espaces modulables du Moulin pourront être mis à leur disposition pour tout type de séminaires ou banquets professionnels.



Joël Rademaker,
fondateur du
Traiteur Les Cours



LE TRAITEUR LES COURS EN CHIFFRES

- ▶ 60 équivalents temps plein
- ▶ 2.000.000 € d'investissement au cours des 5 dernières années
- ▶ 1.500 banquets en 2012
- ▶ 3 restaurants :
Le Long Cours (Bierset), Val Dieu La Bistronomie (Aubel) et Entre ciel et terre (Libramont)
- ▶ 1 cafétéria Libre Cours Brasserie (Bierset) et
1 espace-lunch (Battice)

LE MOULIN DU VAL-DIEU

Val-Dieu 298 - 4880 Aubel
www.moulindualdieu.be

5 divisions IT pour servir l'entreprise



Télécommunication

Réseau serveur & PC

Barcode & étiquetage

ERP Gestion d'entreprise



Notre métier est d'installer un système de gestion complet (ERP) dans un délai planifié et avec un budget contrôlé.

Nous installons l'ERP Silicon Brain. Ce logiciel est leader en Belgique avec énormément de références industrielles.

Avec Brainstorming et Silicon Brain, votre organisation sera nettement plus efficace et coordonnée.

Nos spécialités: fabrication, intégration technique, chantier industriel, commerce industriel, service technique.

Finance & comptabilité



[Manufacture d'orgues Schumacher]

Cet artisanat wallon ne connaît pas la crise

- ▶ Société spécialisée dans la fabrication et la restauration d'orgues depuis plus de 50 ans
- ▶ A investi dans de nouveaux locaux plus vastes à Eupen et engagé plusieurs personnes
- ▶ Travaille en Belgique et à l'exportation

JACQUELINE REMITS

Depuis plus de 50 ans, la passion de l'orgue coule dans les veines de la famille Schumacher. En 1956, le père de Guido fonde, à Eupen, la manufacture qui porte son nom. En 1984, Guido Schumacher en reprend les rênes. En 1991, à l'étroit dans ses locaux, l'atelier déménage une première fois à Baelen. En avril 2011, nouveau déménagement et retour à Eupen dans un plus vaste bâtiment. « Notre hall est deux fois plus grand que le précédent!, se réjouit le patron. Nous avons besoin de davantage de place afin de pouvoir engager du personnel. » Et c'est ce qui s'est passé. L'entreprise emploie actuellement 15 personnes. Si les clients sont essentiellement constitués de fabriques d'églises, tant pour la restauration que pour la construction, ce n'est pas une exclusive. La manufacture œuvre également pour des académies de musique, des conservatoires, des salles de concert et des propriétaires d'orgues de salon.

À Saint-Barthélemy, ça repart

Parmi les réalisations récentes, en 2011, une importante commande a été concrétisée pour une église méthodiste de Tallinn. « Nous avons remporté le concours international. C'était la première fois qu'un orgue belge était installé en Estonie. Il sert pour la liturgie et des concerts. » La même année a vu la restauration d'un orgue Mutin à l'église Saint-Amé de Lestrem, près de Béthune, dans le nord de la France. Un gros chantier a également été finalisé à l'église Sint-Bertinus de Poperinge. « En 2012, nous avons achevé un chantier important en l'église Sint-Jacob de Bruges. Le chantier à l'église Notre-Dame de Sint-Niklaas va se terminer au printemps. Nous avons reçu la commande pour reprendre, dès le mois de mai, les travaux de restauration de l'orgue de l'église Saint-Barthélemy à Liège. Ils étaient en suspens depuis plusieurs années. Un autre de



Guido Schumacher, patron, historien d'art, musicologue et organiste

nos gros chantiers très prestigieux, celui de l'orgue de l'église Saint-Charles Borromée à Anvers, sera achevé fin de l'année. » Située dans les Cantons de l'Est, la manufacture d'orgues Schumacher a beaucoup travaillé pour les pays voisins. Ainsi, en Allemagne, une quarantaine d'orgues ont été installés ou restaurés, au Royaume-Uni une quinzaine. Les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg sont aussi de bons clients. L'entreprise a également installé une douzaine d'instruments au Japon. « Le climat y est particulier. Nous avons dû répondre à des demandes techniques très spécifiques et traiter les métaux différemment. Mais, actuellement, comme les marchés étrangers sont moins enclins à demander des offres à des soumissionnaires hors frontières, nous nous concentrons sur la Belgique où le travail ne manque pas. »



Une palette de métiers artisanaux

La facture d'orgues rassemble divers métiers d'artisans. « Certains font du travail musical, notamment les harmonistes qui donnent le bon son. Nous comptons aussi des ébénistes, des mécaniciens, des tuyautiers. La restauration demande des spécialistes de la sculpture, de la dorure, de la polychromie. Je m'occupe de la conception technique, de la partie musicale, de l'harmonisation et de la gestion générale de l'entreprise. L'essentiel de l'orgue est fabriqué et monté chez nous. Ensuite, nous allons l'installer sur place et adapter le son au bâtiment. » Historien d'art et musicologue, Guido Schumacher fait partie d'un groupe de facteur d'orgues européens soutenu par la Commission européenne pour réaliser des recherches sur des méthodes d'harmonisation. Il est aussi organiste, mais n'a plus guère le temps de faire résonner cette musique céleste !

MANUFACTURE D'ORGUES SCHUMACHER

Langesthal 130 - 4700 Eupen - tél. 087/88 30 30 - www.orgel-schumacher.be

NAMUR

congrès

Besoin d'évasion
avec vos
collaborateurs ?

Namur Congrès,

service gratuit de la Fédération du Tourisme de la Province de Namur,
vous invite à découvrir 5 univers « incentives »
uniques en province de Namur !



1



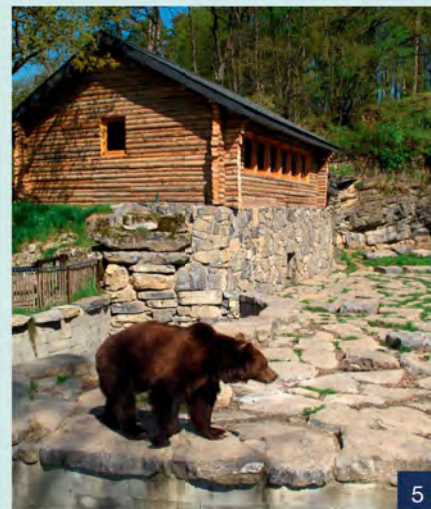
2



3



4



5

1. Event Masters Wallonie

Rue Léon Dosimont, 74 - 5170 Bois-de-Villers (Profondeville)

Tél : 0476/21.20.89

bruno@eventmasters.be | www.fraichau.com

Besoin d'idées pour vos teambuildings, family-days, soirées à thème, activités indoor, ... ? Event Masters Wallonie regorge de programmes originaux adaptables à vos besoins.

2. Agimont Adventure

Rue du Manoir, 1 - 5544 Agimont (Hastière)

Tél : 082/67.80.46 - GSM : 0472/69.92.86

info@agimont.be | www.agimont.be

Le plus grand site de paintball de Belgique (14 terrains de jeu, dont un village cow-boy), vous accueille pour des parties endiablées de paintball «classique» ou laser.

3. Namur City Quiz

Office du Tourisme de Namur - 5000 Namur

Tél : 081/24.60.23

mice@namurtourisme.be | www.namurtourisme.be

Vous cherchez une manière ludique de faire découvrir la capitale wallonne à vos collaborateurs? Le City-Quiz de Namur est fait pour vous !

4. Château de Chérimont

Chemin de Chérimont, 372 - 5300 Bonneville (Andenne)

Tél : 085/84.92.92

info@cherimont.be | www.cherimont.com

Sur 45 ha. boisés et vallonnés, le Château de Chérimont propose des spécialités exclusives de Sports d'Aventure et Outdoor, telles que le tir aux clays et le 4x4.

5. Domaine des Grottes de Han

Rue Joseph Lamotte, 2 - 5580 Han-sur-Lesse (Rochefort)

Tél : 084/37.72.13

info@grotte-de-han.be | www.grotte-de-han.be

Découvrez les parties secrètes de la grotte de Han à la lueur des torches et passez la nuit au cœur de la Réserve d'animaux, à quelques mètres des ours bruns.



[Atelier de l'Avenir]

MAISONS EN BOIS À TAILLES VARIABLES

- ▶ L'Atelier de l'Avenir, filiale des Ateliers du Monceau, entame la production de modules pour la construction de maisons évolutives en bois
- ▶ C'est l'aboutissement du projet Cimedé lancé dans le cadre du premier Plan Marshall
- ▶ Un investissement de 4,2 millions d'euros, un chiffre d'affaires estimé de 5 millions d'euros fin 2014 et plus de 120 personnes occupées dans dix ans

JACQUELINE REMITS

L'Atelier de l'Avenir, scrl à finalité sociale, est une filiale des Ateliers du Monceau, entreprise de travail adapté (ETA) installée à Grâce-Hollogne et spécialisée dans la fabrication de réparation de palettes, fabrication de caisses, etc. Elle emploie 120 personnes pour la plupart sourdes ou malentendantes. L'Atelier de l'Avenir fabrique des panneaux acoustiques, des ossatures en bois et, aujourd'hui, le produit Cimedé. Lancé en 2008 dans le cadre du premier Plan Marshall, le projet de recherche Cimedé réunit les Ateliers du Monceau, des services de l'Université de Liège, le Centre scientifique et technique de la construction (CSTC), le bureau d'architecture Grondal, les entreprises Mery Bois, Wust (du groupe Besix) et Knauf, ainsi que la Société wallonne du logement (SWL). Le projet est à présent abouti et devenu un produit. L'objectif est de construire des maisons durables à ossature en bois montées en kit et pouvant ensuite être démontées et remontées. Des panneaux isolés intègrent les canalisations et conduites d'eau et d'électricité. Ces maisons atteignent des performances élevées en matière de consommation d'énergie et d'isolation acoustique. « Nous avons mis au point un système industriel où l'on pouvait dessiner une maison différenciée, détaille Alain Klinkenberg, administrateur délégué de l'Atelier de l'Avenir. Nous voulions également une grande précision pour pouvoir atteindre de hautes performances, tant au niveau thermique (jusqu'au logement passif) qu'au niveau acoustique. Quand nous commençons un chantier, trois semaines plus tard, les personnes sont à l'intérieur. L'évolutif est le côté magique de Cimedé. Les murs intérieurs peuvent être déplacés en quelques heures

sans dépenses et l'installation électrique intégrée suit forcément. L'industrialisation permet d'obtenir des logements de qualité à des prix compétitifs, avec le côté évolutif en plus. »

Nouveau projet en vue

Le premier segment de marché visé par Cimedé est le logement social. « Nous recevons des demandes de la part de particuliers aussi. Ensuite, nous nous attaquons au secteur des écoles dont l'intérêt est grand de disposer de classes de dimensions modulables. Par la suite, nous visons d'autres segments comme les centres d'hébergement, les crèches et les maisons de repos et de soins. Notre carnet de commandes est rempli pour cette année et l'année prochaine. Nous avons une capacité de production de cent logements sociaux à réaliser, soit 9 000 m² de maisons par an. Pour y arriver, nous avons investi 4,2 millions d'euros dans un grand hall de 4 400 m², équipé de machines à commandes numériques. La production vient d'être lancée. Notre première réalisation sera un centre d'hébergement d'un peu plus de 1 000 m² à Aywaille. Dans un premier temps, nous ne voulons pas travailler à pleine capacité. Nous allons suivre un programme prudent. Nous estimons pouvoir arriver à notre pleine capacité dans cinq ans. Un autre objectif est de consolider des emplois existants et d'en créer de nouveaux à destination de personnes sourdes et malentendantes. Nous mettons leur perfectionnisme et leur souci du détail en valeur dans la réalisation de ces maisons. » L'Atelier de l'Avenir occupe actuellement une quinzaine de personnes. Dans une dizaine d'années, il devrait en occuper entre 120 et 150. Le chiffre d'affaires est estimé à 5 millions d'euros à la fin de 2014. Le

projet Cimedé est désormais accompagné par le pôle de compétitivité GreenWin. Mais l'histoire n'est pas finie : « Nous allons introduire un nouveau dossier dans le Plan Marshall. Nous avons de nouvelles idées dans l'évolutif avec un Cimedé n°2. Un projet encore plus grand. » Une aventure à suivre.



Alain Klinkenberg (Administrateur délégué) : « Notre carnet de commandes est rempli pour cette année et l'année prochaine. »



ATELIER DE L'AVENIR SCRL

Rue de l'Avenir 77
4460 Grâce-Hollogne
www.dumonceau.be

Cocktail Annuel des Membres de l'Arrondissement de Verviers

Pauly Andrienne (28/01/2013)

Tradition immuable, la fin du mois de janvier marque le temps des retrouvailles entre Membres de l'arrondissement de Verviers.

Placé sous le signe de la convivialité, cet événement de networking « entre patrons Verviétois » avait, cette année, établi ses quartiers au sein des infrastructures de l'entreprise Pauly-Andrienne. Spécialisée dans les outils de jardinage et le mobilier de jardin, cette dernière a offert aux 200 convives présents un cadre (presque) verdoyant rompant avec la grisaille hivernale.

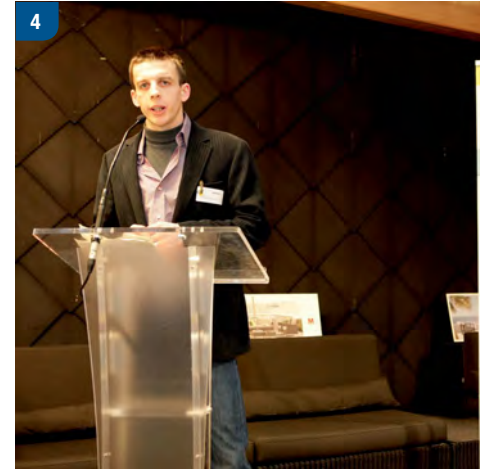
Après les traditionnels vœux de début d'année présentés par Alexandre Grosjean (Président de la CCI Liège-Verviers), l'équipe du traiteur Les Cours a déferlé pour régaler l'assemblée tout au long de la soirée.

© STEPHAN KERFF



- 1-2: L'établissement Pauly Andrienne nous recevait dans son nouveau show-room.
- 3: Joël FILOT (Pauly Andrienne) nous souhaite ses bons Vœux 2013
- 4: Samuel BRAGARD (ENERSOL), nouveau sponsor structurel de la CCI
- 5: Philippe JACQUEMIN (Factory Systems)
Angélique PARMENTIER & Gylan DUMAY (Experis)
- 6: André THUNUS (Fiduciaire A. Thunus)
Patrice FRAIKIN (BNP Paribas Fortis)
- 7: Bernard ADAM (Adam Pumps)
Nathalie MORELLE & Fred LIMBORT (Paumelles Liegeoises), Thierry MANGUETTE (Document Solution Liege)
- 8: Les gagnants qui ont remporté des Gsm offerts par Belgacom ainsi que des barbecues portables offert par les établissements Pauly Andrienne:
Vincent LEGRAND (Ing Belgique)
Philippe DROSSART (Sud Presse)
Thierry WIMMER (Frederick-Leroy-Henry et Masset)
Dominique RETERRE (Securex)
Sébastien WUIDART (JMV Colas) appelés sur la scène par Vincent MAUSEN (CCI Liège-Verviers-Namur)
- 9: René DEPAIRON (Depairon)
Didier VANDEN BULCK (Ethias)
Francis MARGREVE (RCS Verviers)
Henri RENSONNET (Depairon)
- 10: Jean-Marc THEATE (Assurances Theate)
Jacques MORAY (Ing Belgique)
- 11: Benoît MEDEGHINI & Emmanuel DAGNEAUX (Handson & Partners)
Eddy XHAUFLAIR (Safetech)
- 12: Bruno FLANDRE (Astra Services)
Jean-François FAYEN (Bureau Comptable René Fayen)
- 13: Grégory SCHOORMAN (Business Center Wallonie)
William GRESSE (Lampiris Pro)





MADE in AWANS

ELNEO

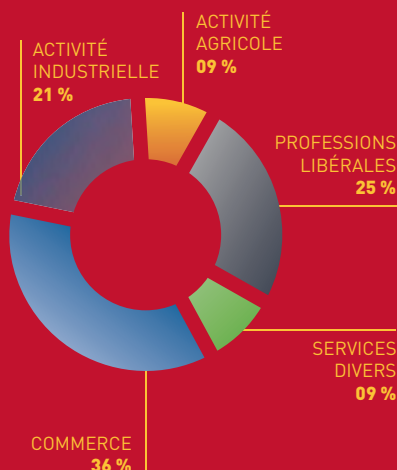
LUNDI 4 FÉVRIER 2013

Après le succès des 3 premières sessions de MADE IN (à Malmedy, Chaudfontaine et Flémalle), la CCI faisait étape à Awans, ce lundi 4 février. En communication directe avec l'échangeur de Loncin et l'Aéroport de Liège, la commune d'Awans connaît une explosion économique remarquable depuis les années 80. Aujourd'hui, pas moins de 600 acteurs économiques y sont ainsi dénombrés (essentiellement au sein de l'E40 Business Park et du Shopping Hognoul).

À l'occasion de cette 4^e soirée MADE IN, c'est la société ELNEO (anciennement Technofluid) qui nous a ouvert ses portes. Passée la traditionnelle conférence de la SPI, les participants ont pu découvrir 5 vidéo reportages consacré au potentiel entrepreneurial awansois avant de s'adonner à un walking dinner de standing.

AWANS : LES CHIFFRES CLÉS

- Superficie (km²) : 27,2
- Nombre d'habitants : 8.888
- Nombre d'entreprises : 600



LÉGENDE

- 01:** Benoît Kerkhofs (MICE), Didier Delmal (ADL Awans) et Laurent Weytjens (Château de Harzé)
- 02:** Jean-Marie Knaapen (ELNEO), William Bounameaux (Bounameaux) et Jonathan Bouhy (ELNEO)
- 03:** Installations photovoltaïques sur les toits de l'entreprise.
- 04:** Bruno Louis et Dominique Reterre (Securex)
- 05:** Présentation des activités de l'entreprise par Mathieu Bouhy (ELNEO)
- 06:** André VRANCKEN (Bourgmestre d'AWANS)
- 07:** Assemblée
- 08:** Jean-Luc Bouhy (ELNEO)
- 09:** Présentation du potentiel socio-économique d'AWANS par Patrick Thonart (SPI)
- 10:** Michel Foret (Gouverneur), Aymeric Harmant et Didier Bronne (Etilux), Michel Demonceau (Accent Languages)
- 11:** Jean-Marie Moulin (CPL Industrie) et Pascal François (La Boîte à Com)
- 12:** Walking Dinner
- 13:** Monique Rover (SPI) et Jean-Pierre Janssens (Advanced Coating)

TAILLE DES ENTREPRISES	NOMBRE ENTREPRISES	NOMBRE DE TRAVAILLEURS
1 à 9 travailleurs	75,2 %	14,8 %
10 à 49 travailleurs	21,1 %	32,7 %
50 à 199 travailleurs	2,8 %	15,0 %
200 à 499 travailleurs	0,5 %	12,7 %
500 travailleurs et +	0,5%	24,9%



RETROUVEZ LES VIDÉO-REPORTAGES CONSACRÉS À 5 FABRICANTS AWANSOIS SUR
www.youtube.com/madeinccconnect





[Energia]

 TECHNICAL SUCCESS STORIES
 energia

TECHNICAL SUCCESS STORIES

- ▶ Une nouvelle gamme d'évènements dédiée au thème de l'efficacité énergétique
- ▶ La mise à l'honneur d'une collaboration réussie entre 2 entreprises
- ▶ Une appréhension concrète de technologies innovantes

CÉLINE LÉONARD

Depuis plusieurs années, la Chambre de Commerce propose un vaste panel d'activités ayant trait aux économies d'énergie en entreprise. « Lors de ces événements, les participants nous ont souvent fait part de leur envie de pouvoir bénéficier d'un retour d'expérience chiffré leur permettant d'évaluer de manière concrète les performances énergétiques d'une installation, explique Céline Kuetgens, responsable Énergie. C'est en vue de satisfaire ces multiples demandes que nous avons développé le programme Energia. »

Le concept

Energia peut se définir comme la mise à l'honneur d'une collaboration réussie entre deux entreprises issues de la région liégeoise. « Chaque session du programme réunira ainsi une société ayant réalisé un investissement économiseur d'énergie et la société lui ayant fourni cette installation (concepteur, installateur, fabricant...), poursuit Céline Kuetgens. Des thématiques telles que les technologies innovantes de chauffage, l'éclairage LED ou l'audit énergétique seront abordées. La société Pelzer (Herstal) nous a, par ailleurs, d'ores et déjà confirmé qu'elle nous accueillerait au cours de cette année 2013 pour nous présenter la manière dont elle a optimisé la gestion des groupes de froid de ses clients, tels que le traiteur Paulus, Intermarché ou Makro. »

Dans la pratique

Chaque session d'Energia s'étendra sur une ½ journée (de 10h à 14h) et se déroulera comme suit :

- Accueil au sein de l'entreprise ayant réalisé l'investissement économiseur d'énergie
- Présentation de l'investissement par les porteurs du projet. L'installateur en exposera les spécificités techniques, le caractère innovant, les avantages et éventuels inconvénients. L'entreprise témoin expliquera ce qui l'a motivé à adopter cette technologie et l'influence que celle-ci a eue sur ses consommations énergétiques.
- Une visite de l'installation, chiffres à l'appui

- Un lunch visant à favoriser le partage d'expérience entre participants

Le programme Energia sera lancé dans le courant du mois d'avril. Les sessions se suivront, ensuite, avec un intervalle de deux mois.

Cette gamme d'évènements s'adresse aux chefs d'entreprise, aux responsables énergie mais également à toute personne intéressée par les technologies innovantes dans le secteur énergétique. Les coûts de participation s'élèvent à 35€ (HTVA – prix membre) par session.

Pour plus d'informations : Céline Kuetgens – ck@ccilvn.be - 04/341.91.76



VOUS SOUHAITEZ VOUS AUSSI DIMINUER LE MONTANT DE VOS FACTURES ÉNERGÉTIQUES ?

Inscrivez-vous à notre **coaching Énergie** : en 5 séances, grâce aux conseils de notre coach – auditeur Énergie, réalisez l'audit énergie de votre industrie, et rédigez un plan d'actions chiffré qui vous permettra de diminuer vos consommations énergétiques. Un nouveau cycle coaching débutera dans le courant du mois de mai. Pour plus d'infos : ck@ccilvn.be



ASK FOR AN INDEPENDENT ADVICE

Spécialiste des états financiers et des conseils fiscaux et juridiques

BDO met à votre service des compétences de haut niveau. Disponibilité, proximité, intégrité et une approche pragmatique font de BDO le partenaire à votre écoute qui vous garantit des solutions personnalisées, mais toujours à un « fair price ».

En Belgique, une équipe de 450 Partners et collaborateurs se tient à votre disposition au départ de 9 sièges de proximité: Antwerpen, Bruxelles, Gent, Hasselt, Lasne, Liège, Namur, Roeselare et Wavre.

BDO s'appuie sur un réseau international fort, actif dans plus de 110 pays avec une équipe de 46.000 Partners et collaborateurs.

Plus d'informations sur nos services ?

Rendez-vous sur notre site web www.bdo.be
ou contactez le bureau de votre région via info@bdo.be

ENTOURÉ DE VOITURES
QUI ROULENT PLUS VITE, VOUS AUREZ TENDANCE
À ACCÉLÉRER, VOUS AUSSI.



La nouvelle Golf, inspirée par vous.

Avec réglage automatique de distance ACC⁽¹⁾ et Front Assist de série.

A moins d'être seul sur une route déserte, vous devez adapter votre conduite aux autres automobilistes. Dans la nouvelle Golf, le réglage automatique de distance ACC et le système de surveillance périphérique "Front Assist" adaptent votre vitesse afin de maintenir un intervalle de sécurité. Ainsi, vous ne roulez jamais trop vite ou trop lentement. L'ensemble de ce dispositif permet d'éviter de nombreux accidents. Vos employés prennent une route plus sûre et vous épargnez beaucoup de temps et d'argent sur les réparations, les véhicules de remplacement et l'augmentation des primes d'assurance.

Il y a déjà une nouvelle Golf à partir de 380 €/mois HTVA⁽²⁾.



Das Auto.

3,8 - 5,3 L/100 KM • 99 - 123 G CO₂/KM

D'eteren Donnés personnalisées à la sécurité. Modèle équipé d'options à titre illustratif. Informations environnementales (A.R. 19/03/2004) ; www.volkswagen.be

(1) L'ACC est incompatible avec la motorisation 85 ch.

(2) Volkswagen Golf Trendline 1.6 l TDI 90 CV. Prix catalogue TVAC: 19.990 €. Loyer TVAC: 450,60 €. Offre en Location Long Terme "Full Service" Volkswagen Finance calculée sur base de 60 mois et 100.000 km. Offre réservée aux professionnels. Sous réserve d'acceptation du dossier par D'eteren Lease s.a., Leuvensesteenweg 679, 3071 Kortenberg avec siège social à 1050 Bruxelles, rue du Mail 50. CBFA 20172 CA. Prix au 01.03.2013 et valables jusqu'au 31.03.2013. Volkswagen Finance est une dénomination commerciale de D'eteren Lease et de Volkswagen D'eteren Finance s.a.